



18-6-90:16669

Vaincre, c'est l'entr'aide nationale et l'entente des Peuples unis dans un véritable socialisme, bannissant à jamais les querelles créées par des intérêts capitalistes.

21/01/1990

Pierre PLANTARD de SAINT CLAIR

# VAINCRE

REDACTION & DIRECTION: Thomas PLANTARD de SAINT CLAIR

N°1 - 2 AVRIL 1990

TRIMESTRIEL

110, RUE HENRI DUNANT - 92700 COLOMBES

PABLO NORBERTO prendra ses fonctions de GRAND MAITRE du PRIEURÉ de SION le 11 Avril 1990 à BARCELONE.

Thomas PLANTARD de SAINT CLAIR quitte le grade de Grand Maître le 11 Avril prochain, ainsi qu'il l'avait indiqué dans son discours, lors de son investiture en 1989, car poursuivant ses études, il ne peut assumer valablement cette charge. Mais avant son départ, il a fait adopter le vote de tous les membres de l'ORDRE, ainsi désormais se trouve intégré dans le PRIEURÉ de SION les membres des "BONS ENFANTS", soit un ensemble de 9841 Frères, ayant les mêmes droits et la même initiation basée sur un "Grand Attracteur de l'Univers" supérieurement intelligent.



Pablo NORBERTO a donc été élu par 5326 VOIX en Janvier 90 comme Grand Maître de l'ORDRE. D'origine Catalane, né en 1955, il a adhéré à l'ORDRE en 1975, Docteur en Droit, puis polyglotte, il parle cinq langues, il est traducteur à une ambassade.

Ci-contre Pablo NORBERTO à Perpignan.

Erico MOLINA.

## MISE AU POINT de THOMAS PLANTARD de SAINT-CLAIR

La majorité des articles publiés dans VAINCRE sont des extraits de la revue CIRCUIT du Prieuré de Sion, à dater de ce présent numéro, VAINCRE redevient indépendant. VAINCRE a été fondé le 21 Septembre 1942 par Pierre PLANTARD mon père et reste notre propriété.

## LE MYTHE MEROVINGIEN

par PIERRE PLANTARD de SAINT-CLAIR

Jean DELAUDE (Baptiste, Charles, Alexis), né le 19 Octobre 1891 à NICE, de Jean DELAUDE et Thérèse BADELLA, fut baptisé en Septembre 1891 avec pour marraine Marie DENARNAUD et parrain Bérenger SAUNIERE, entré au PRIEURÉ de SION en 1933, il est décédé : le 10 Juillet 1980 à PARIS à l'âge de 89 ans. Or le 15 Juillet 1977, il publiait une brochure: le "CERCLE d'ULYSSE", dont voici un extrait qui détruit le "MYTHE d'un MEROVINGIEN DIRECT du RAZES":

"... parmi les diplômés du Languedoc, citons les trois suivants:

- A) La chartre du Vicus Electum de 813, relatant la fondation du monastère Sainte Marie d'ALET par HERA (IVE), Comte de RHEDAE et sa femme ROMELLA.
- B) La chartre de la Villas Arcias de 761, relatant la fondation du monastère de ARQUES par GUILLAUME ou GUILLEMON, Comte de RHEDAE.
- C) La chartre de la Villas CAPITANARIAS, dite ultérieurement de la Villas TRAPAS en 718, relatant la fondation du monastère SAINT MARTIN d'ALPIERES par SIGEBERT, Comte de RHEDAE et sa femme MAGDALA.

" S'il est exact que ce SIGEBERT se trouve cité comme rejeton ardent, il n'a jamais été écrit qu'il était fils du roi DAGOBERT II d'AUSTRASIE. par contre il est sans au-

EXEMPLAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

U 070 57134 1990.001

V A I N C R E

(Colombes).

Un autre titre ne figurait-il pas exceptionnellement sur la page de couverture ?

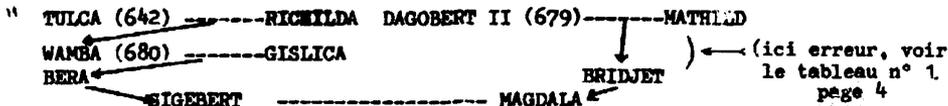
S'il vous est possible de nous transmettre à nouveau ce numéro, en 1 exemplaire seulement, nous vous en serions très obligés.

Adressez votre envoi à :

BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
DEPARTEMENT DES PERIODIQUES  
REGIE DU DEPOT LEGAL  
2, RUE VIVIENNE  
75084 PARIS CEDEX 02.  
A l'attention de M. Gérard COHEN

cun doute le fils de BERA II et le petit fils de WAMBA, proclamé roi en 672. "

"Les contes de RHEDAE sont les descendants des rois Wisigoths, toutefois, comme cha- que légende a sa part de vérité, il semble que la femme de SIGEBERT, cette MAGDALA qui donna son nom à l'église de RENNES, soit l'une des trois filles de BRIDJET, elle même fille aînée du premier mariage de DAGOBERT II alors en exil. L'origine serait donc:



Bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur certains détails dans l'ordre de la généalogie, j'ai donné raison au Frère Jean DELAUDE, qui possédait deux actes de la Maison d'HAUTPOUL sur "cette question", ceci contre Philippe de CHERTSEY, contre Gérard de SEDE ... et beaucoup d'autres ... comme Louis VAZART!

Les dates données ci-dessus ne figurent pas dans l'article de Jean DELAUDE, Ce sont des dates de décès.

Je n'ai jamais prétendu être le descendant par les mâles de DAGOBERT II, ni prétendant au trône de FRANCE, pas plus que descendant de JESUS. Tout cela n'est qu'un canular d'écrivain dont l'objet est et reste le profit financier par l'édition de livres ou de films.

Dans les parchemins que Bérenger SANNIERE, curé de RENNES-le-CHATEAU, avait découvert en 1891, il n'existe aucune citation d'un DAGOBERT II. La mention faite dans l'acte rédigé en ANGLETERRE à la date du 5 OCTOBRE 1955 est "une erreur de décryptage" d'un parchemin du XIII<sup>e</sup> siècle de la Reine BLANCHE de CASTILLE ( voir reproduction du document anglais) et sur cette erreur, on a fabulé depuis 1956, jusqu'à voir en moi, le "GRAND MONARQUE"! Je dois le dire, j'ai été profondément touché de sentir la détresse du peuple français, pour porter tous ses espoirs en la venue problématique d'un "MONARQUE", faute de ne pouvoir découvrir aucun politicien actuel.... capable d'accomplir cette mission qui sauverait nos pays de l'invasion et de la tourmente avant la fin de ce siècle!

Cet acte du 5 OCTOBRE 1955 est parfaitement authentique, il a été falsifié selon des directives politiques de 1956, d'où un second acte totalement faux réalisé à LONDRES le 23 JUILLET 1956 sous la signature de SELBORNE certifiée par J. FREEMAN, or ce Mr. FREEMAN est Notaire à LONDRES et a reconnu à contre coeur que c'était sa signature, son papier, sa machine à écrire et son cachet ? Voici 14 ans que ces actes circulent, la dernière publication étant celle de Mr. Louis VAZART en 1983.



Pierre PLANTARD de SAINT-CLAIR

Ci-contre se trouve le tableau des Rois WISIGOTHS du RAZES dont nous, les PLANTARD, nous descendons en ligne directe. Ce tableau est extrait du dictionnaire universel en 20 volumes, 9<sup>e</sup> édition, de CHAUDON & DELANDINE 1812.

En aucun cas, nous le répétons, nous n'avons trouvé trace du fils de DAGOBERT II dans le RAZES wisigoth, ce SIGEBERT IV avait trouvé refuge près de sa soeur aînée à OËREN, et était cousin de SIGEBERT de RHEDAE, vivant pratiquement à la même époque, les historiens n'en firent qu'un seul personnage. A quelle date est mort SIGEBERT IV? Nous l'ignorons. Certains croient qu'il fut l'origine des HABSBURG.

ROIS VISIGOTHS.

Liuva I règne à Narbonne et meurt en . . . . . 572	Chindassindo . . . . . 653
Leuvigilde, son frère, en Espagne, . . . . . 586	Recevvind . . . . . 672
Recarède I, . . . . . 601	Wamba, . . . . . 680
Liuva II, . . . . . 603	Erige . . . . . 687
Vitéric, tué en . . . . . 610	Egica ou Egica . . . . . 701
Gandemar, . . . . . 612	Vittiza : il est détrôné par Rodrigue en . . . . . 710
Sisebut, . . . . . 621	Rodrigue : les Sarrasins d'Afrique défont Rodrigue en 712, et s'emparent ensuite de la plus grande partie de l'Espagne; Rodrigue meurt en . . . . . 714
Recarède II, sept mois en. . . . . 621	
Suintila, . . . . . 631	
Sisenand, . . . . . 636	
Chintila, . . . . . 640	
Tulca ou Fulga, . . . . . 642	

TABLEAU DES ROIS WISIGOTHS DU RAZES

Monsieur,

Nous vous envoyons un nouvel  
exemplaire pour le dépôt légal du  
mois d'Avril 1990 de la revue VAIN-  
CRE.

Nous vous signalons que le pro-  
chain numéro ne paraîtra qu'en  
Juillet 1990.

Croyez Monsieur, à nos meilleurs  
sentiments.

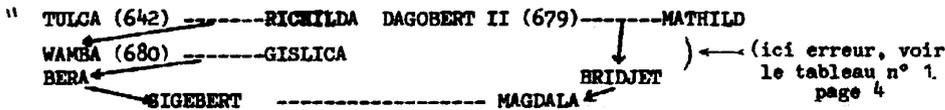


Thomas Plantard de Saint-  
Clair

110 Rue Henri Dunant  
92700 COLOMBES

cun doute le fils de BERA II et le petit fils de WAMBA, proclamé roi en 672. "

"Les comtes de RHEDAE sont les descendants des rois Wisigoths, toutefois, comme chaque légende a sa part de vérité, il semble que la femme de SIGEBERT, cette MAGDALA qui donna son nom à l'église de RENNES, soit l'une des trois filles de BRIDJET, elle même fille aînée du premier mariage de DAGOBERT II alors en exil. L'origine serait donc:



Bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur certains détails dans l'ordre de la généalogie, j'ai donné raison au Frère Jean DELAUBE, qui possédait deux actes de la Maison d'HAUTPOUL sur "cette question", ceci contre Philippe de CHERISEY, contre Gérard de SEDE ... et beaucoup d'autres ... comme Louis VAZART!

Les dates données ci-dessus ne figurent pas dans l'article de Jean DELAUBE. Ce sont des dates de décès.

Je n'ai jamais prétendu être le descendant par les mâles de DAGOBERT II, ni prétendant au trône de FRANCE, pas plus que descendant de JESUS. Tout cela n'est qu'un canular d'écrivain dont l'objectif est et reste le profit financier par l'édition de livres ou de films.

Dans les parchemins que Bérenger SANNIERE, curé de RENNES-le-CHATEAU, avait découvert en 1891, il n'existe aucune citation d'un DAGOBERT II. La mention faite dans l'acte rédigé en ANGLETERRE à la date du 5 OCTOBRE 1955 est "une erreur de décryptage" d'un parchemin du XIII<sup>e</sup> siècle de la Reine BLANCHE de CASTILLE ( voir reproduction du document anglais) et sur cette erreur, on a fabulé depuis 1956, jusqu'à voir en moi le "GRAND MONARQUE"! Je dois le dire, j'ai été profondément touché de sentir la détresse du peuple français, pour porter tous ses espoirs en la venue problématique d'un "MONARQUE", faute de ne pouvoir découvrir aucun politicien actuel.... capable d'accomplir cette mission qui sauverait nos pays de l'invasion et de la tourmente avant la fin de ce siècle!

Cet acte du 5 OCTOBRE 1955 est parfaitement authentique, il a été falsifié selon des directives politiques de 1956, d'où un second acte totalement faux réalisé à LONDRES le 25 JUILLET 1956 sous la signature de SELBORNE certifiée par J. FREEMAN, or ce Mr. FREEMAN est Notaire à LONDRES et a reconnu à contre coeur que c'était sa signature, son papier, sa machine à écrire et son cachet ? Voici 34 ans que ces actes circulent, la dernière publication étant celle de Mr. Louis VAZART en 1983.



Pierre PLANTARD de SAINT-CLAIR

Ci-contre se trouve le tableau des Rois WISIGOTES du RAZES dont nous, les PLANTARD, nous descendons en ligne directe. Ce tableau est extrait du dictionnaire universel en 20 volumes, 9<sup>me</sup> édition, de CHAUDON & DELANDINE 1812.

En aucun cas, nous le répétons, nous n'avons trouvé trace du fils de DAGOBERT II dans le RAZES wisigoth, ce SIGEBERT IV avait trouvé refuge près de sa soeur abbesse à OËREN, et était cousin de SIGEBERT de RHEDAE, vivant pratiquement à la même époque, les historiens n'en firent qu'un seul personnage. A quelle date est mort SIGEBERT IV? Nous l'ignorons. Certains croient qu'il fut l'origine des HABSBURG.

ROIS VISIGOTHS.		
Liuva I règne à Narbonne		Chindasvinde, . . . . . 653
et meurt en . . . . . 572		Recesvind . . . . . 672
Leustigilde, son frère, en		Wamba, . . . . . 680
Espagne, . . . . . 586		Eroge, . . . . . 687
Recarède I, . . . . . 601		Egica ou Egica, . . . . . 701
Liuva II, . . . . . 603		Vitiza: il est dévoté par
Vitéric, tué en . . . . . 610		Rodrigue en . . . . . 710
Gondemar, . . . . . 612		Rodrigue: les Sarasins d'A-
S. but, . . . . . 621		frique défont Rodrigue en
Recarède II, sept mois en. 621		712, et s'emparent en-
Sonitila, . . . . . 631		suite de la plus grande
Sisenand, . . . . . 636		partie de l'Espagne; Ro-
Chintila, . . . . . 640		drigie meurt en . . . . . 714
Tulca ou Fulga, . . . . . 642		

TABLEAU DES ROIS WISIGOTHS DU RAZES

Voici un extrait de l'ouvrage de Jean Luc CHAUMEIL: "Le trésor du Triangle d'Or", page 163, édition Alain Lefevre - Nice - Juillet 1979: "...le Kronprinz avait lu " L'histoire de Saint Sigebert " rédigée par le R.P. Vincent en 1702, et guère apprécié cette page 67; qu'il avait méditée longtemps, comme pris d'une certaine frayeur: ... quelques auteurs ont écrit que Sigisbert s'échappa, qu'il fut longtemps caché en Allemagne et que c'est de lui que sont sortis les Comtes de HABSBOURG, qui ont donné naissance à la Maison d'Autriche. Un généalogiste en a présenté autrefois le détail à Charles V, et lui fit voir que ce Sigisbert avait fait bâtir le château de Hebelburg ou Haf-pung, et qu'il avait été l'origine de sa Maison..."

J. L. CHAUMEIL donne une explication à ce texte dans une note au bas de cette même page au sujet de Sigisbert "... celui qui se réfugia en Allemagne au monastère d'Oeren..." et "...le Charles V dont il est question est, bien sûr, Charles-Quint"

Si quelqu'un peut se réclamer d'être le descendant de Sigebert IV en ligne directe, ce ne peut être que Otto de HABSBOURG, et lui seul.

A toutes les personnes qui m'écrivent je fais cette même réponse, et que, si je suis bien descendant direct et légitime, de la lignée de Sigebert IV, lui même fils de Dagobert II, je ne me suis jamais déclaré: " descendant de Sigebert IV " pas plus que... le prétendant à un trône. Dans ma préface, pour la réédition du livre "La Vraie Langue Celtique" éditeur Belfond en 1978, je déclare page 17: " Mon grand-père Charles, légitime successeur des Comtes de Rhédae ..." car, c'est avec celui de Saint Clair, les deux titres que nous possédons.



OTTO de HABSBOURG

Pierre PLANTARD de SAINT CLAIR

LE SECRET D'ETIENNE PLANTARD by Frederick Forsyth

ci-contre photo de Henry LINCOLN

En 1960, un anglais se pencha sur l'affaire de RENNES-le-CHATEAU, c'était Henry LINCOLN, pendant vingt ans, il tenta de résoudre le mystère et rechercha certaines perspectives historiques d'une lignée de l'ancienne capitale wisigothe.

C'est ainsi qu'il retrouva en Angleterre une branche de la Maison PLANTARD.



Etienne PLANTARD connaissait beaucoup mieux l'histoire de ses ancêtres que son neveu Pierre, puisque c'est lui qui possédait les archives. C'est ainsi qu'il a raconté l'épique de son ancêtre JEAN XXI qui n'a jamais pu trouver de solution(1).

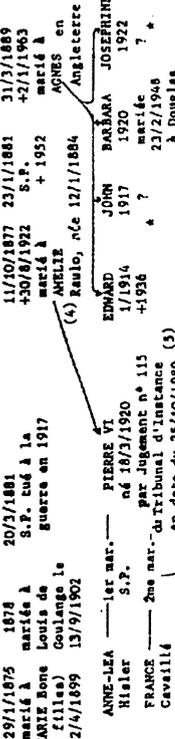
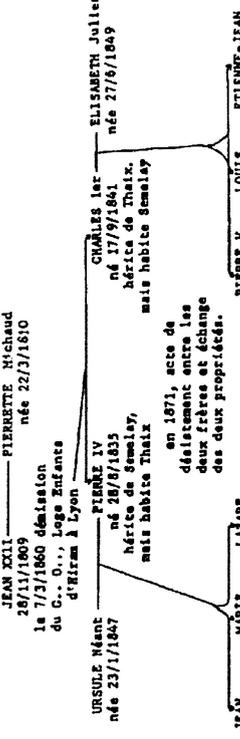
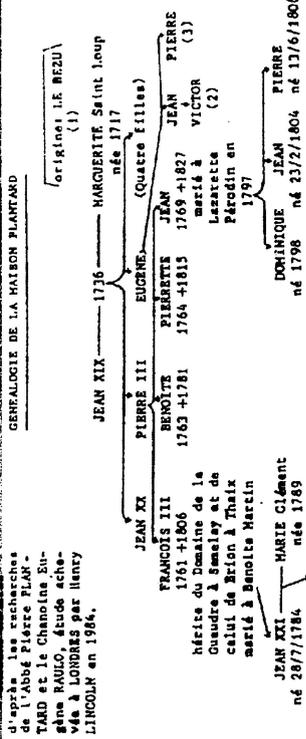
Selon les documents détenus par ETIENNE, JEAN XXI atteint des écrouelles fut soigné à Paris par le Docteur GALVANI et serait décédé le 2 Prairial 1795. Un enfant adopté l'aurait remplacé sous le même nom! Il est exact qu'un enfant de dix ans fut amené à SEMELAY en JUIN 1795 par un banquier PETIBON, qui versa une forte somme et donna une bague en or gravée en suédois. Il est impossible de dire quel était cet enfant que l'on désirait caché et si JEAN XXI est vraiment mort en 1795 - SUSAN FRENCH déclara à Henry LINCOLN: " que sa mère avait brûlé...Les papiers".

(1) Registre de mariage de 1784 est incomplet - (page déchirée)  
 - je n'ai pas trouvé trace de la naissance de Jean Plantard  
 qui serait né le 28 juillet 1784 -  
 1808 = Effet - acte de mariage de Jean Plantard et de  
 sa femme 1784...  
 naissance Plantard de de Bombard...  
 COLAS

Secrétaire de Mairie de Semelay

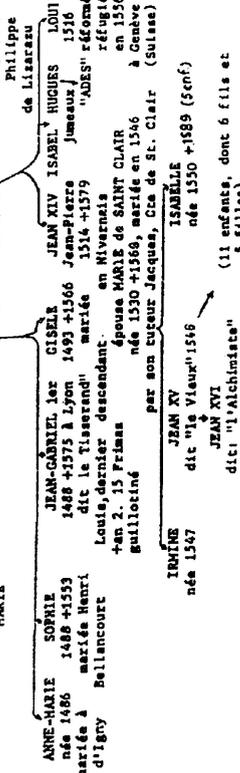
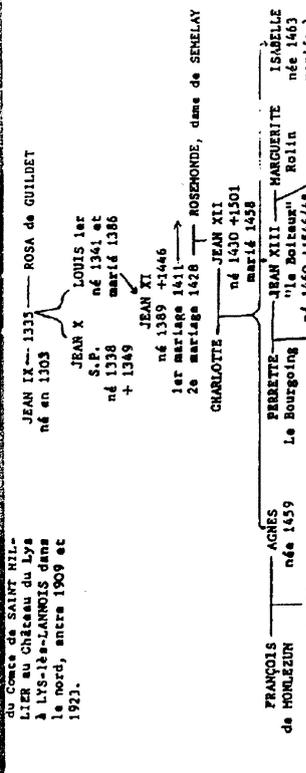


GENEALOGIE DE LA MAISON PLANTARD



Les diverses notes se trouvent à la page n°5

\* malgré ses recherches, Henry LINCOLN n'est pas parvenu à retrouver la trace de JOHN et JOSEPHINE PLANTARD de la branche anglaise, ce 20 Février 1984.



Par acte de LIMOUX, 18/6/1750 Madeleine de Rosset reçoit de son oncle, André de Rosset, la terre de "ROC NOIR".

Les diverses notes se trouvent à la page n°5

\* malgré ses recherches, Henry LINCOLN n'est pas parvenu à retrouver la trace de JOHN et JOSEPHINE PLANTARD de la branche anglaise, ce 20 Février 1984.

## NOTES DIVERSES

Depuis 40 ans, on trouve et on retrouve dans des revues et des livres même à la Radio, les radotages sur notre origine et sur notre MAISON, mon père d'une extrême tolérance s'est abtenu de répondre à ces absurdités, il n'en sera pas de même pour moi... Ici se trouve la généalogie de notre Maison. Tout le reste est faux, falcifié et truqué.

Thomas PLANTARD de SAINT CLAIR

- (1) - documentation de René DESCADÉILLAS - "Marguerite SAINT LOUP, soeur de Pierre et Jean SAINT LOUP, née en 1717 au Bèzu, fut engagée par MARIE de NEGRI qui venait d'accoucher en 1735 d'un deuxième enfant, puis en 1736, elle fut servante pendant quelques mois de Jean BIGOU, le nouveau Curé de Rennes-le-Château, c'est là qu'elle rencontra son futur époux Jean PLANTARD (JEAN XIX) de passage à Rennes."
- (2/3- Eugène PLANTARD avait deux fils: Jean et Pierre. De la branche de Jean est né "VICTOR", héros de l'auteur RABAN dans la Baronne et le Bandit. De la branche de Pierre naîtra l'Abbé Pierre PLANTARD, vicaire à la Basilique Sainte Clotilde et aussi un médecin qui publia un ouvrage.
- (4) - Amélie RAULO était la nièce de l'Abbé Eugène RAULO, Chanoine titulaire à la Cathédrale de Tours, et qui fit les recherches généalogiques avec le Comte de Saint-HILLIER. Amélie RAULO épousa Pierre PLANTARD (PIERRE V).
- (5) - Comme suite aux attaques dont Pierre PLANTARD a été l'objet par divers auteurs de livres et d'ouvrages à propos de son nom, le Tribunal d'Instance a rendu son Jugement le 25 Octobre 1989 sous le n° 115, reconnaissant son droit au port et usage du nom de: « PLANTARD de SAINT CLAIR » d'où recyclage au Fichier Central pour ses actes d'Etat Civil le 27 Novembre 1989.

L'affaire de SAINT COSME DE VAIR - Pierre PLANTARD, fils de LOUIS II, est né en 1668 à SEMELAY, à l'âge de 12 ans, vers 1680, il quitte ce lieu avec son oncle LOUIS pour se rendre près du MANS, ils transportent avec eux des archives échappées à l'incendie qui avait détruit le Château de Barbarie en JUIN 1648. Pierre s'installe chez sa tante en 1692 à SAINT COSME DE VAIR (Sarthe), lieu d'origine de sa future femme dont il aura six enfants. Cent ans plus tard, en Février 1792, ses descendants furent pillés. Les archives déposées secrètement dans une cache des greniers échappèrent de justesse aux révolutionnaires. La populace de l'époque croyait au secret d'un trésor des PLANTARD comme celle de nos jours ! Cette légende du "trésor des PLANTARD" existe encore à MAMERS... d'où la recherche dans toute la région depuis 200 ans. Sans résultat !

L'on sait qu'il existait une séparation de la MAISON des PLANTARD en deux clans, l'un royaliste, celui de PIERRE III propriétaire à SEMELAY, l'autre le clan républicain de son frère EUGENE, qui habitait THAIX, le fils de ce dernier versa même 12 sous ... pour la révolution! On comprend mieux alors la lutte acharnée pour obtenir des archives. Des pages des registres d'avant la Révolution disparurent des paroisses pour des motifs politico-religieux, surtout pendant la guerre de 1939/1944.



CHARLES Ier



ETIENNE-JEAN



PIERRE V



PIERRE VI

LA BRANCHE AINÉE DE LA MAISON PLANTARD

Légende de l'Arcadie: *Atalante*,

Atalante est connue par sa participation fatale à la chasse du sanglier de Calydon... et aussi par l'épisode fameux des pommes d'or. Son père Jasus, roi d'Arcadie, ne voulant que des enfants mâles, l'avait fait exposer sur une montagne; mais une course était venue l'allaiter, lui sauvant la vie, jusqu'au jour où des chasseurs, la trouvant par hasard, la recueillirent et l'élevèrent parmi eux dans toute la rudesse d'une vie agreste et à demi sauvage. Devenue grande, Atalante avait résolu de ne jamais se marier. Des centaures s'étant avisés de vouloir la ravir, elle les avait tués tous à coups de flèches. Elle vivait dans la solitude, toujours armée, toujours errante, poursuivant les bêtes fauves et frappant les rochers de sa lance pour en faire jaillir l'eau glacée dont elle étanchait sa soif. Un jour pourtant, son père exigea qu'elle prit un époux. Elle feignit d'y consentir, mais elle mit au don de sa main une telle condition, qu'elle espérait bien n'avoir jamais à la donner. Elle fêta un pieu en terre à l'extrémité d'un long stade et déclara que tous ceux qui la rechercheraient en mariage devaient atteindre le but avant elle. Elle consentait à partir la seconde, mais, si le coureur se laissait devancer, elle le tuerait au passage. Sa main serait la récompense du vainqueur. Un grand nombre de prétendants avaient déjà laissé leur vie à ce concours d'un nouveau genre, quand un certain Mélanion — d'autres disent Hippomène — devint amoureux d'Atalante. Il se présenta donc, et s'élança sur la piste; — mais, favorisé par Vénus, il avait reçu de la déesse des pommes

d'or, qu'il avait soin de laisser tomber à terre, chaque fois que la Vierge était près de l'atteindre, et, chaque fois, Atalante se baissait pour ramasser les bijoux. A ce comble, elle fut vaincue, et Mélanion l'épousa. Leur bonheur fut, hélas! de très courte durée. Les deux époux ayant un jour pénétré sans le savoir dans une enceinte consacrée à Cérès, la colère de la déesse les métamorphosa en lion et en lionne.

*Lycaon*, roi des Arcadiens, avait cinquante fils, mais aucun d'eux ne lui succéda. Il avait jadis associé à la direction de son royaume son petit-fils Arcas, et le trône d'Arcadie échut naturellement au jeune prince. Cet Arcas était né de Jupiter et de Callisto, la plus belle des nymphes qui parcouraient les montagnes à la suite de Diane. Au reste, la pauvre femme n'avait point eu la douceur de nourrir et de caresser son enfant, car la jalouse épouse du dieu avait tout aussitôt changé sa rivale en ours. Arcas avait donc grandi dans l'ignorance de sa mère et de la destinée que Junon lui avait faite. — Devenu roi, il se livrait un jour au plaisir de la chasse, lorsqu'il se trouva face à face avec une ours, et la bête semblait le contempler, et, en effet, c'était sa mère qui, elle, reconnaissait son fils et ne pouvait, hélas! s'en faire comprendre. Arcas s'apprêtait à la percer d'une flèche, mais Jupiter, pris de pitié, changea le prince en ours, et transportant dans son Olympe la mère et le fils, en forma deux des plus belles constellations qui resplendissent au ciel. — C'est d'Arcas que l'Arcadie tira son nom.

HENRI AUBERT.

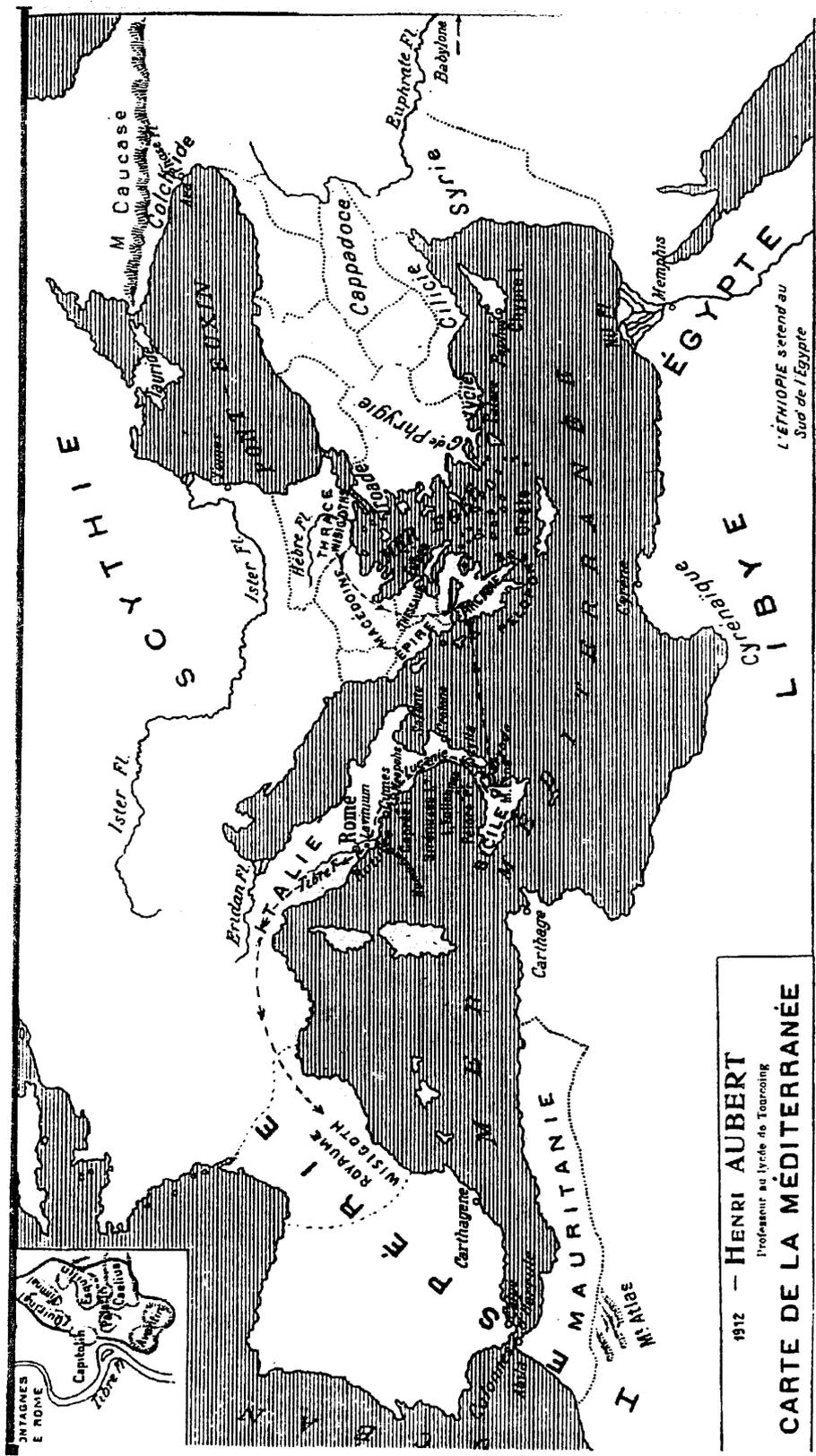


V. Lott, 1888. Atalante ramassant les pommes d'or que laisse tomber Hippomène.

Extrait de la **SEPTIMANIE** des Abbés BROTIERS & MERCIER de SAINT LEGER - 1812 Editeur Prudhomme 17, Rue des Marais à Paris.

"... Venus de la THRACE en 379, les WISIGOTHS se rendirent puissants par les peuples qui se joignaient à eux et redoutables par leur nombre: des Juifs, des Scythes, des Daces, des Geles et Arcadiens. " En 406, HONORIUS, leur céda une partie de l'HERPÉRIE, mais trois ans après, en 409, ALARIC prit ROME, la saccagea et s'empara de ses trésors que l'on ne retrouva pas. " ATAULFHE, son beau frère, lui succéda et en 412

le royaume des WISIGOTHS s'étendait à l'Aquitaine et la Narbonnaise, toute la région des Pyrénées fut exploitée par les cultures de la vigne, l'extraction des minerais, l'élevage des moutons par les Arcadiens. Il en fut ainsi jusqu'à l'invasion des MAURES qui conquièrent une partie de ce prospère royaume de SEPTIMANIE qui comprenait sept cités ou districts et en firent un enfer de cruauté et du fanatisme... "



1912 — HENRI AUBERT  
 Professeur au lycée de Tourcoing  
**CARTE DE LA MÉDITERRANÉE**

La marche des VISIGOTHS selon l'étude du Professeur Henri AUBERT - Edition de 1912 à TOURCOING  
 Depuis THRACE, le chemin serait MACEDOINE, TESSALIE, ARCADIE, SICILE, ITALIE (pillage de ROME) et HESPERIE

VAINCRE  
 page 2  
 Avril 1990

**JOHN NEWTON & SON**  
**PUBLIC NOTARIES**  
27 CLEMENTS LANE  
LONDON STREET  
LONDON. E. C. 4

JE SOUSSIGNE PATRICK FRANCIS JOURDAN FREEMAN,  
NOTAIRE PUBLIC à LONDRES, ANGLETERRE, par Autorité  
Royale dûment admis et assermenté:

CERTIFIE PAR LES PRESENTES A TOUS CEUX QU'IL AP-  
PARTIENDRA:

QUE la signature "P.S. Nutting" qui se trouve au  
dessus de la Demande ci-annexée, est véritablement celle  
de CAPTAIN RONALD BLAEMORE NUTTING C.B.E. M.C., lequel a  
comparu personnellement pardevant moi Notaire et a,  
de sa main propre, signé l-dite Demande en ma présence.

JE CERTIFIE, EN OUIRE, que toute foi est due  
et toute créance doit se donner, tant en Justice que  
hors, au Certificat de Naissance ci-annexé sous cote  
"A", partant que ledit Certificat a été délivré par le  
GREFFE GENERAL de l'ETAT CIVIL en ANGLETERRE, SOMERSET  
HOUSE, LONDRES et scellé du Sceau dudit Greffe.

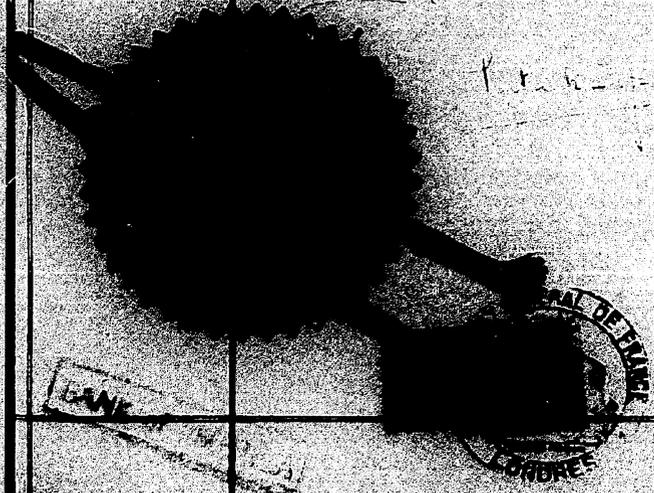
— DONT ACTE. —

FAIT et PASSE à LONDRES, en l'Etude.  
LE VIL NEUF CENT CINQUANTE-CINQ  
ET LE CINQ OCTOBRE.

*Les Testataires*

*Patrick Jordan Freeman*

*h. v. l. v.*



Vu pour l'authentification de la signature  
apposée *ci-dessus*

par ME P. F. J. FREEMAN  
*Nobly*

Londres, le 25 Octobre 1958

*LE GERANT DU COMPTOIR G. NERA*

*Division de l'Imprimerie*

Imprimerie G. NERA  
Allée de Commerce



*Ausado*  
par *ME P.F.J. FREEMAN*  
*Nephe*  
Londres, le *25 Octobre 1955*  
A LE GÉRANT DU CONSULAT GÉNÉRAL

LE CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

Par la présente, nous soussignés: \_\_\_\_\_  
M. TAIN, Consul Général NOTTING C.B.E., M.C., né le  
Trois Mars 1891 à LONDRES.  
MAJOR HUGH MURCHISON CLOWES, D.S.C., né le Vingt sept  
Avril 1895 à LONDRES.

MES CHEVALIERS VISCOUNT LEATHERS, C.M., né le Vingt  
et un Novembre 1833 à LONDRES.  
Demandent l'autorisation au CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A  
LONDRES de sortir de France, TROIS PARCHEMINS dont la va-  
leur ne peut-être estimée, et à nous confiés dans l'objet  
de recherches historiques par Madame JAMES, habitant en  
France, à MONTAUBELS (Aude), elle même possédant légalement  
ces pièces par héritage de son oncle l'Abbé SAUNIERE, curé  
de RANDES-LE-CHATEAU (Aude), à savoir:  
- Parchemin daté de 1244 et portant sceau et signature de  
Blanche de Castille, Reine de France.  
- Parchemin de François-Pierre d'Hautpoul daté du 23 No-  
vembre 1644.  
- Parchemin de Henri d'Hautpoul daté du 24 Avril 1695.

Ces généalogies comportent la preuve de la descendance  
directe par les mâles de Sigibert IV, fils du Roi d'Aus-  
trésie Dagobert II, par la Maison PLANTARD des Comtes de  
Medae et elles ne feront l'objet d'aucune reproduction.

— DONT ACTE. —

FAIT et PASSE à LONDRES, en l'Etude.  
L'AN MIL NEUF CENT CINQUANTE-CINQ  
ET LE CINQ OCTOBRE.

LEATHERS. *Leathers* R.S. NOTTING. HUGH M. CLOWES.

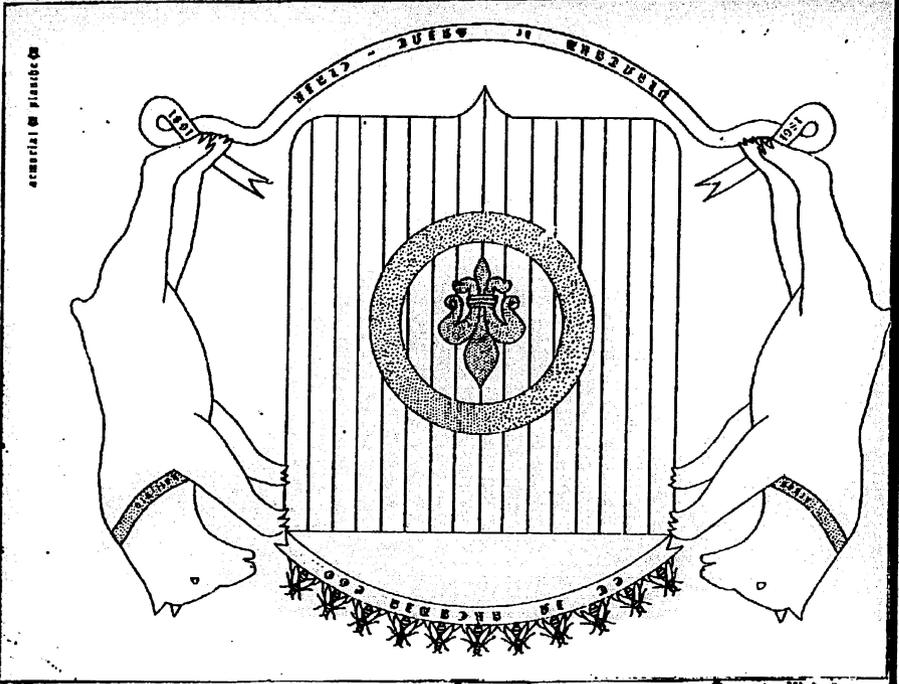
*Leathers*  
*Notting*  
*Hugh M. Clowes*

CE  
The  
When  
the  
see

Colu

22

BI



Reproduction de l'armorial de 1899, tiré sur l'armorial: "Une gravure à anneaux d'or entourant une fleur de lis du même", description dessinée et remplacée par: "de gueules à croix et lis d'or".

REPRODUCTION

n°1- Publication VAINCRE - Dépôt légal Avril 1990

Département de l'Aube  
Arrondissement de Troyes  
Canton de Courcy  
Commune de  
**RENNES-LES-BAINS**  
à Mme Georgette Roumens-Talon  
à PARIS

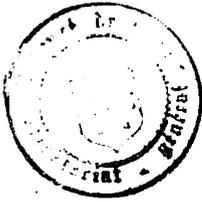
Madame,

Vous êtes la dixième à nous demander des renseignements sur l'armorial du Lan-guedoc-Roussillon de Petrus Delmas, en effet cet ouvrage très rare qui comporte les Blasons des Hautpoul, Plantard de Saint-Clair, Fleury, etc... n'appartient pas à la commune, mais à la Bibliothèque des Fleury de Rennes-les-Bains. Il a été vendu en mars dernier à Mgr. André Boyer-Mas. Je ne peux que vous conseiller de lui demander une photographie des Blasons des Hautpoul et Plantard.  
Veuillez agréer Madame, nos salutations distinguées.

Pr. le Secrétaire  
de la Mairie  
et de la Bibliothèque:

P.S. Non, l'Armorial du Lan-guedoc-Roussillon n'existe pas à la Bibliothèque Nationale, ni à celle de Carcassonne.





# Prieuré de Sion

copie conforme  
à notre Fr. . .

CONVENT D'AVIGNON  
9 MARS 1989

\*\*\*\*\*

En conformité du vote de ce jour à AVIGNON, le 9 Mars 1989, nous membres du CONVENT du PRIEURÉ de SION, déclarons par 92 voix sur 116 votants (5 absents), l'annulation des articles XIX et XXII des constitutions du 5 Juin 1956 signées à Genève par Jean Coc-teau et le remplacement intégral par l'an-cien texte des constitutions du 14 Juillet 1870, ici reproduit:

Article XIX - Depuis l'an 1681, il existe dans le PRIEURÉ de SION, 9720 membres nommés Enfants de Saint Vincent, qui ne participent à aucun vote des convents, mais auxquels l'ORDRE accorde certains avantages, privilèges et droits. Leur hiérarchie comprend 4 grades:

De Freres	nombre:	243	— Chapitres
De Maître	nombre:	729	— Loges Bleues
De Compagnon	nombre:	2187	
De Adeptes	nombre:	6561	
Total:		9720	Membres

L'ensemble de l'ORDRE du PRIEURÉ de SION est de 9841 membres consti-tuants le CIRCUIT des Etats Unis d'Europe.

Article XXII - Le membre de l'Ordre peut en cas d'obligation ou de danger pour sa personne, sa famille, sa profession, manifesté pour résister publiquement sa non appartenance au PRIEURÉ de SION. En aucune circonstance l'ORDRE ne révélera l'identité de l'un des membres du PRIEURÉ de SION, l'exception faite pour le Grand Maître. Signé au convent du 14 JUILLET 1870. V. H.

Pour Acte conforme,  
ce 9 Mars 1989 à Avignon



## Prieuré de Sion

« ARTICLE PREMIER — Il est formé, entre les soussignés de la présente constitution et les personnes qui y adhéreront par la suite et rempliront les conditions ci-après, un ordre initiatique de chevalerie, dont les us et coutumes reposent sur la fondation faite par Godefroi VI, dit le Pieux, duc de Bouillon, à Jérusalem en 1099 et reconnue en 1100.

ART. II — L'ordre a pour dénomination : "Sionis Priouratus" ou "Prieuré de Sion".

ART. III — Le Prieuré de Sion a pour objet de perpétuer l'ordre traditionaliste de la chevalerie, de son enseignement initiatique et de créer entre ses membres une mutuelle assistance, tant morale que matérielle en toutes circonstances.

ART. IV — La durée du Prieuré de Sion est illimitée.

ART. V — Le Prieuré de Sion fait élection de son bureau représentatif chez son secrétaire général nommé par le Convent. Le Prieuré de Sion n'est pas une société secrète, tous ses décrets comme ses actes, et ses nominations sont divulgués au public en texte latin.

ART. VI — Le Prieuré de Sion comporte 121 membres; il est ouvert dans cette limite à toutes personnes majeures reconnaissant les buts et acceptant les obligations prévues aux présentes constitutions. Les membres sont admis sans considération de sexe, de race, de conceptions philosophiques, religieuses ou politiques.

ART. VII — Par dérogation, dans le cas où un membre désignerait par un acte l'un de ses descendants pour lui succéder, le Convent devra faire droit à cette demande et pourvoir, si nécessaire, en cas de minorité, à l'éducation du sus-désigné.

ART. VIII — Le futur membre doit prévoir pour son passage au premier échelon une robe blanche avec cordon, dont les frais d'achat sont à sa charge. A partir de son admission au premier échelon, le membre a droit au vote. Lors de son admission le nouveau membre doit prêter le serment de servir l'ordre en toutes circonstances de sa vie, de même que celui d'œuvrer pour la PAIX et le respect de la vie humaine.

ART. IX — Le membre doit verser lors de son admission une obole dont le montant est libre. Chaque année, il devra faire parvenir au secrétariat général, une contribution volontaire pour l'ordre, dont la valeur sera fixée par lui-même.

ART. X — Le membre doit fournir, lors de son admission, un extrait de naissance et faire dépôt de sa signature.

ART. XI — Le membre du Prieuré de Sion contre lequel une sentence a été promulguée par un tribunal pour délit de droit commun peut être suspendu de ses charges et titres, ainsi que de sa qualité de membre.

17 JAN. 1970



ART. XII — L'assemblée générale des membres porte le nom de Convent. Aucune délibération du Convent ne peut être valable si le nombre des membres présents est inférieur à 81. Le vote est secret et se fait par l'utilisation de boules blanches et noires. Toute proposition pour être adoptée doit obtenir 81 boules blanches. Toute proposition n'ayant pas obtenu au moins 61 boules blanches lors d'un vote ne pourra pas être re-présentée.

ART. XIII — Le Convent du Prieuré de Sion décide seul, et à la majorité de 81 voix sur 121 membres, de toute modification de la constitution et du règlement intérieur du cérémonial.

ART. XIV — Toutes les admissions seront décidées par le "Conseil des treize Rose-Croix". Les titres et les charges seront décernés par le grand maître du Prieuré de Sion. Les membres sont admis à vie dans leur fonction. Leurs titres reviendront de plein droit à l'un de leurs enfants désigné par eux-mêmes sans considération de sexe. L'enfant ainsi désigné peut faire acte de renoncement à ses droits, mais ne peut faire cet acte en faveur de frère, sœur, parent ou toute autre personne. Il ne pourra être réintégré dans le Prieuré de Sion.

ART. XV — Dans les délais de vingt-sept jours pleins, deux frères auront charge de contacter le futur membre, de recueillir son assentiment ou son renoncement. Faute d'un acte d'acceptation après un délai de réflexion de quatre-vingt-un jours pleins, le renoncement sera reconnu de plein droit et le siège considéré comme vacant.

ART. XVI — En vertu du droit héréditaire confirmé par les précédents articles, les charges et titres de grand maître du Prieuré de Sion seront transmissibles suivant les mêmes prérogatives à son successeur. Lors de la vacance du siège de grand maître et en cas d'absence de successeur direct, le Convent devra dans les quatre-vingt-un jours procéder à une élection.

ART. XVII — Tous les décrets doivent être votés par le Convent et recevoir validation par le sceau du grand maître. Le secrétaire général est nommé par le Convent pour trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Le secrétaire général doit avoir le grade de commandeur pour assumer ses fonctions. Les fonctions et charges sont bénévoles.

ART. XVIII — La hiérarchie du Prieuré de Sion comprend cinq grades :

1 <sup>er</sup> Nautonier	nombre :	1	} Arche des treize Rose-Croix
2 <sup>o</sup> Croisé	nombre :	3	
3 <sup>o</sup> Commandeur	nombre :	9	} Les neuf commanderies du Temple
4 <sup>o</sup> Chevalier	nombre :	27	
5 <sup>o</sup> Écuyer	nombre :	81	
total :		121	membres.

17 20 1970



ART. XIX — Il existe 243 Frères Libres, dit Preux en depuis l'an 1681 nommés Enfants de Saint-Vincent, qui ne participent ni au vote ni aux Convents, mais auxquels le Prieuré de Sion accorde certains droits et privilèges en conformité du décret du 17 janvier 1681.

ART. XX — Les ressources du Prieuré de Sion se composent des dons et oboles de ses membres. Une réserve dite "patrimoine de l'Ordre" est constituée par le Conseil des treize Rose-Croix; ce trésor ne peut être utilisé qu'en cas de nécessité absolue et de danger grave pour le Prieuré et ses membres.

ART. XXI — Le Convent est convoqué par le secrétaire général lorsque le Conseil des Rose-Croix le juge utile.

ART. XXII — Le reniement d'appartenance au Prieuré de Sion manifesté publiquement et par écrit, sans cause ni danger pour sa personne, entraîne l'exclusion de ce membre qui sera prononcée par le Convent.

Texte de la constitution en XXII articles, conforme à l'original et conforme aux modifications du Convent du 5 juin 1956.

Signature du grand maître :  
JEAN COCTEAU

S/PREFECTURE REPUBLIQUE FRANCAISE  
de St-Julien ASSOCIATIONS

N° 8 (LOI DU 1er JUILLET 1901, TITRE PREMIER)

RECEPISSE DE DECLARATION 1956

Le S/Préfet de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOISÉE 2251

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association;  
 Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée,  
 Certifie avoir reçu de MM. Bonhomme / Judex  
 Président du Bureau  
 demeurant à / Illmazze  
 une déclaration en date du 7 Juin 1956  
 par laquelle ils font connaître les constitutions du  
 " Prieuré de Sion "  
 Bureau  
 situé à / Illmazze

A Saint-Julien, le 5 Juin 1956  
 Le Secrétaire de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS  
 [Signature]





# Prieuré de Sion

IN HOC SIGNO VINCES

ANNEMASSE, le 7 MAI 1956

Nous André Bonhomme, désigné par l'ORDRE du PRIEURÉ de SION, déclarons constituer à ce jour 7 MAI 1956 un Bureau destiné à servir de lien officiel entre le public et l'ORDRE de SION.

Ce Bureau est déclaré ce jour à la Sous Préfecture de Saint-Julien en Genevois (Haute Savoie) conformément à la Loi du 1er Juillet 1901, il se compose de quatre membres à savoir:

Le président: André Bonhomme, né le 7 Décembre 1934.

Le Vice Président: Jean Deléaval, né le 7 Mars 1931.

Le secrétaire: Pierre Plantard, né le 18 Mars 1920.

Le Trésorier: Armand Defago, né le 11 Décembre 1928.

ayant mandat de représentation pour 17 ANS à dater de la publication au Journal Officiel. Le siège social de ce Bureau est situé dans un local prêté par Mr. Plantard à Sous-Cassan, Annemasse.

Le président du Bureau:

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES, CHEQUES POSTAUX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. MODÈLE n° 2. 70462-30.

### DEMANDE D'OUVERTURE

d'un compte courant postal au nom d'une société, association, maison de commerce, etc. (1).

Grâce du Bureau de Poste.

**ANNEMASSE HAUTE-SAVOIE**

Le soussigné BONHOMME André dit : Stanis BELLIAS Président agissant au nom de l'Association déclarée sous la Loi du 1er Juillet 1901.

dont le siège social est à Sous-Cassan ANNEMASSE (Hte Savoie) n° demande l'ouverture d'un compte courant postal au nom de ladite Association au bureau de chèques de LYON.

Il prie le bureau de chèques postaux de lui faire parvenir:

- 1. carnet de 25 formules de chèques de paiement;
- 1. carnet de 25 formules de chèques de virement;
- mandats-cartes de versement;
- mandats-cartes d'assignation.

portant l'indication imprimée du numéro et de la dénomination du compte.

ANNEMASSE le 10 Novembre 1955

Signature des représentants de la société, association, maison de commerce, etc.

Registrez dans ce cadre les indications à faire figurer sur la tête des titulaires de comptes ou ayant sous d'insertion en premier lieu le mot par lequel doit commencer l'inscription (acte au verso).

Association de Sion

Premier feuillet.  
Saint-Julien, le 5 juin 1956



« LIVRE DES CONSTITUTIONS »  
PRIEURÉ DE SION



5 JUIN 1956

Visé, coté et paraphé par H<sup>on</sup>. Sous. Préfet de  
l'arrondissement de Saint-Julien. Le présent registre  
contenant cinq feuillets, et destiné à recevoir  
la transcription des modifications  
ou des changements  
ou la direction du:  
"Prieuré de Sion".

S<sup>t</sup>-Julien-en-Genèves, le 5 JUN 1956  
Le Sous-Prefet,



*[Signature]*





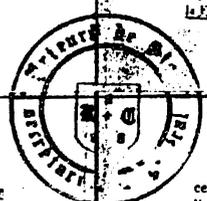
MITHRIDATE EURPATIN

FAVREY - LES MÉDAILLES DE LA COLLECTION NÉPESINE



TRIBAS

MÉDAILLES DE LA COLLECTION NÉPESINE



6

vaincre

début de son règne, une faute capitale qui causa sa perte. Ce fut celle de valéner les Galates, qui étaient l'élite de son armée, comme de celles de ses prédécesseurs.

Il crut devoir les remplacer par des Celtes du Danube et même des Gaulois, qui étaient aussi d'excellents cavaliers, mais moins pratiques des régions alpêtres de l'Asie Mineure que les Tectosages originaires de Toulouse, et les Tolistobogus venus du Bourbonnais (1). Les Romains, qui furent les plus mauvais cavaliers de l'antiquité, profitèrent de cette faute pour s'emparer le concours de l'excellente cavalerie galate, comme il fit quelques années plus tard pour les Héraves, avec lesquels il neutralisa la cavalerie de Vercingétorix.

Ce qui rend les guerres mithridatiques bien plus intéressantes pour nous, c'est que, de part et d'autre, les Gaulois y jouèrent le principal rôle, en tant qu'éléments militaires. Il est fâcheux que, dans sa remarquable monographie de Mithridate, M. Th. Reinach ait à peine abordé en côté de la question. Il donne dans son livre une étude très détaillée et on ne peut plus intéressante des diverses races qui peuplaient à cette époque les rives de la mer Noire, et qui se réduisaient réellement à une seule : la race gauloise à divers degrés de civilisation, depuis la barbarie pure et simple jusqu'à la culture la plus raffinée. Il ne dit pas un mot de l'état dans lequel se trouvaient alors les Galates, qui, par le rôle qu'ils avaient joué précédemment, et par celui qu'ils jouèrent sous le règne de Mithridate, sont certainement les plus importants de tous.

En revanche, il exagère de beaucoup le rôle de l'élément persique auquel appartenait Mithridate. La domination des grands rois avait bien lieu, dans le nord-ouest de la Médie et dans l'Arménie, quelques familles iraniennes qui s'étaient maintenues, comme celle de Mithridate, dans des fiefs d'une importance d'ailleurs très secondaire ; mais quoiqu'elle formassent une sorte de classe militaire et sacerdotale analogue aux chevaliers teutoniques de la Gaule, l'élément iranien n'avait pas réussi à se faufiler dans l'élément celto-grec, qui peuplait

(1) Ces tribus tirent leur nom de la montagne dite, et du lieu où habitent ces tribus qui portent encore les montagnes du Taurus.

5



GRASSET D'ORCET

ARCHÉOLOGIE — HISTOIRE ANCIENNE.

"MITHRIDATE"

Le règne de Mithridate est ce que l'on nomme un des nœuds de l'histoire. Les périls qu'il fit courir à la République romaine ne furent pas comparables à ceux de l'invasion des Cimbres et des Teutons, qui mirent son existence en question ; aucun de ses vainqueurs ne fut proclamé, comme Marius, le troisième fondateur de Rome. Jamais le roi de Pont ne réussit à dépasser la Grèce européenne. Encore en fut-il classé sans grande peine ; mais peu s'en fallut qu'il n'expulsât les Romains de l'Asie, et qu'il n'y fondât, quatre siècles plus tôt, un empire d'Orient qui dut le jour au Gaulois Constantin.

Les causes qui firent échouer Mithridate furent multiples, et quand même il aurait réussi, cet empire ne se serait pas maintenu sous ses successeurs. Mais la première de toutes lui fut essentiellement personnelle. Plus habile et plus énergique que tous ses rivaux asiatiques, le roi de Pont n'était ni en bien ni en mal à la hauteur d'un adversaire tel que Sylla, un des plus grands politiques et des plus grands hommes de guerre dont l'histoire ait gardé le souvenir. D'ailleurs, il commit, dès le

(1) *Mithridate Eupator, roi de Pont, tirée pour le docteur présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par Théodore Reinach, docteur en droit, le 20 juillet 1878.*

MITHRIDATE.

7

cette partie de l'Asie, parce qu'il y a toujours eu incompatibilité entre le génie grec et le génie iranien. C'était ce dernier, au contraire, qui, bien avant la conquête d'Alexandre, avait subi une très forte influence leucosyrienne.

En effet, tout le massif montagneux du Taurus jusqu'à la mer Noire, et bien au-delà, avait été colonisé par des Leucosyriens, que Strabon assimile aux Cappadociens, et Cornelius Népos aux Ciliciens. On doit donc en conclure que les uns et les autres étaient d'origine leuco-syrienne. Mais qu'étaient réellement ces Leuco-Syriens ? M. Th. Reinach veut en faire des Assyriens, ce qui est en contradiction avec leur nom, qui indique le mélange des deux races : les Leuci et les Syriens. Ces derniers, tout le monde les connaît, mais il n'en est pas de même des Leuci, quoiqu'ils soient les ancêtres de Joanne Bare. En effet, les Leuci occupaient l'espace compris entre la Moselle et la Meuse, avec Toul pour capitale.

Comment ces Lorrains étaient-ils arrivés en Asie pour se mêler aux Syriens ? Comme y arrivaient les soldats celtes de la garde de Mithridate, comme y étaient arrivés les Galates, et en dernier lieu l'Arverne Bituitus qui donna le coup de grâce au roi de Pont ; par le Danube.

A quelle époque ?

C'est en que leur assimilation aux Ciliciens par Cornelius Népos nous permet d'établir avec une entière précision. L'histoire des Leuci se confond avec celle de la valche lo et des Danaïens. Ces derniers qui portaient un nom de mélange, comme la plupart des peuples de l'antiquité, étaient tanneurs et chasseurs de bœufs ou Bou. Aussi adoraient-ils leur nourricière, la vache lo.

On connaît les aventures de cette vache aussi divine qu'extraordinaire. Partis de Pirène ou de la source du Danube, dont le nom signifie fleur des Danaïens, elle fut chassée par un taon égyptien, qui la conduisit jusqu'en Égypte, où elle épousa le taureau Osiris, et fut dévorée après sa mort, sous le nom d'Iris.

Tel est le souvenir que la légende grecque a conservé de l'invasion de l'Égypte par les rois pasteurs, représentés par les monuments égyptiens avec des manteaux de peau de vache.

Quoique la civilisation de ces nations fut beaucoup moins raffinée que celle des Egyptiens, ils avaient sur eux l'avantage d'être cavaliers et hardis marins; aussi les Pharaons lurent-ils balayés, comme plus tard les Incas d'Amérique.

Ceci se passa environ vingt-cinq siècles avant notre ère. Après avoir horriblement maltraité les Egyptiens, les rudes cavaliers du Nord se fondirent avec eux et adoptèrent leur religion, en y introduisant un dogme caractéristique, celui d'Osiris, coupé en morceaux par son frère Typhon et recueilli par Isis. C'est à la suite de l'introduction de ce dogme que le nouveau peuple formé du mélange des *Louvi* et des *Syriens*, ou pour parler plus exactement, des *Amoréens*, prit le nom de *Copti*, en Egypte, qui veut dire coupé en morceaux. Ces modifications intimes nous conduisent au vingtième siècle environ avant notre ère.

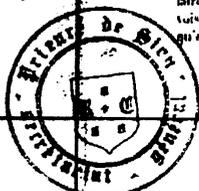
Le nom d'Egypte est grec; il eut pour frère Hébus dont le nom phénicien signifie *oeur*. Ces deux noms indiquent que le mélange des Leuco-Syriens était déjà accompli. Hébus a toujours été considéré comme l'ancêtre des Grecs historiques. Il était fils d'Epaphus, le roi pasteur que les Egyptiens nommaient Apopi, mais dont le nom grec veut dire hippo. On possède sa statue en sphyx, celle de l'oiseau porteur des khéops. Hébus eut pour fils le Grec Agéor, dont le nom signifie conducteur d'hommes. D'Acéor naquirent Cadmus, Phénix, Clix et Europa. Les Cadméens fondèrent Thèbes; les Phéniciens fondèrent Sidon; les Gécéens retournèrent dans l'Asie Mineure; ce sont les Leuco-Syriens de l'histoire; les fils d'Europe, je n'ai pas besoin de les désigner; ils remontèrent le Danube avec les expéditions argonautiques, répandant partout l'alphabet de Cadmus et le culte d'Osiris ou Baecelus coupé en morceaux. Ces quatre peuples étaient de race et de langue mixtes. Ils se servaient de préférence du grec comme langue civile, et de l'amoréen comme langue religieuse; mais ils ont particulièrement repoussé l'immixtion des langues et des doctrines étrangères qui n'obtinrent quelque crédit dans le monde grec que sous le Bas-Empire. Aussi, dans tout le monde méditerranéen, une seule écriture a été admise, l'écriture cad-

mienne, et deux seules langues ont été écrites jusqu'au troisième siècle: le grec et l'amoréen. Les Assyriens et les Perses n'ont jamais réussi à faire prévaloir ni leur langue ni leur écriture; on n'en trouve plus aucune trace dès que leur puissance eut disparu, tandis que, jusqu'au fond des Gaules, on retrouve la déesse amoréenne *Beli-Sama*, le cœur des cieux, et la déesse *Arduina*, la mère de la pensée, devenue la patronne de la magie moderne sous le nom d'*Herodias*. En sa qualité de déesse de la classe, elle a donné son nom à la forêt des Ardennes, la patrie même des Louvi, et on lit sur le sanctuaire du Bonin, en magnifiques caractères romains de l'époque de César, *BELLOVACIS*, ce qui en phénicien se traduit: « Le cœur est joyeux de battre. » La langue amoréenne était donc une des deux langues sacrées des Druides, tandis qu'on ne saurait l'enlever chez eux aucune influence perse ou iranienne.

Il est vrai qu'on attribue aux Perses le culte de *Mithra*, ce qui est en soi peu plus erroné. Ce culte est si ancien dans les Gaules, il s'y est conservé si longtemps dans les traditions nationales de la secte des druides, que les Druides l'ont probablement apporté avec eux de Lydie, dont il semble originaire. En tout cas, il avait été créé par et pour des peuples qui se servaient à la fois du grec et du phénicien, car Mithra ne veut pas dire *soleil*, mais *oeur*, ou plutôt *lut*. Le monument mithraïque du musée d'Arles, le plus ancien que je connaisse, est une simple *barre entournée d'un serpent*, ce qui donne, en phénicien, *MITHA MHS*, le *lut précurseur*, avec *serpent*. Ce lut est le *lut*, dont le *serpent* est vainqueur, ou enveloppant le lut.

Je ne connais pas de légende sur le Mithra mite, mais il y avait aussi le Mithra femelle, dont voici l'histoire mythique.

*Mitra* était fille d'*Kersichon*, prince Ithessalon, favori de Neptune. *Mitra* signifie « me sure », et *Kersichon* « qui agit le corps ». Ce prince ayant dépensé tout son avoir à satisfaire la faim canine dont il souffrait, sa fille se prostitua à ses voisins pour se procurer les bœufs, les chèvres et les moutons qu'elle donnait à dévorer à son insatiable père. D'autres disent



qu'elle avait reçu de Neptune le don de se changer en l'animal qui lui plaisait, et que son père vendait aussitôt pour se procurer du quoi manger. Immédiatement, elle prenait une autre forme et lui revenait. (Ovide, *Métam.* VIII, lab. 21.)

Ce mythe si transparent n'est qu'une des innombrables variantes de l'apologue de l'estomac. C'est lui qui est le moteur du corps (excitation); mais sa fille, l'intelligence, est sans cesse forcée de se prostituer pour satisfaire son insatiable voracité. *Mitra*, comme Médée, comme Méduse, est la pensée esclave de la matière, et l'une des moitiés du monde vivant est toujours forcée de se sacrifier pour nourrir l'autre. Après avoir été la doctrine secrète de l'école anatomique de Mésède, cette théorie est devenue celle des fondateurs ou rose-croix du moyen âge, et elle a été exposée tout au long par Paracelse, du sorte qu'elle n'est plus que le secret de Pulchinelles. Il est à remarquer que le nom des fondateurs est la traduction exacte de celui des *Copti*, *Tamas* et *Tamahan*, qui firent la guerre à Sésostris.

II

Strabon donne, comme le fondateur de cette école, un certain Méselus, qui porte le nom d'un peuple libyque, les Mésés, ou *Mésach*, habitant les bords de la mer Noire. M.S.C. en phénicien, veut dire *sustenter le corps*. Le culte de Mithra n'en était qu'une variété. Le *lut* de la nature est de *sustenter la vie*; c'est ce qu'exprime nettement le nom grec de *Borhus*, *div-nysat*, « le lut divin ». Mithra n'était donc qu'un Baecelus.

D'après la légende, le culte anatomique fut fondé en Colchide par des colons égypto-grecs, vers le vingtième siècle avant notre ère. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette école anatomique était dirigée par des femmes, qui n'admettaient dans leur société que des eunuques. L'usage constant de découper les cadavres avant de les intriner leur fournissait toute espèce de facilité pour poursuivre leurs études anatomiques sur les fonctions du cœur et de la du cerveau. Elles pratiquaient, en outre, la vivisection dans l'horrible ôte de

omoplagies, où l'on écorchait vivants des prisonniers, des criminels ou des parjures. Cette école savante et cruelle fleurissait encore dans toute l'Asie Mineure à l'époque de Mithridate. M. Th. Reinach assure, au contraire, qu'il n'a pas retrouvé de vestiges du culte de Mithra, très répandu dans les Gaules, au deuxième siècle avant notre ère.

Il est probable qu'il était intimement mêlé, en Cappadoce, au culte perse du *lut*, car les composés du nom de Mithra sont trop fréquents pour qu'il y eût cessé d'exister. Mithridate eut donc en phénicien celui de Mithra.

Parmi les divinités leuco-cycloniens, on remarquait encore *Bal-Gazim*, ou Jupiter à la chevelure brillante, ce qui était exactement rendu, en grec, par *Cat-osa*. Bal ou Belus était le dieu du cœur, incarné dans la planète Jupiter. C'était celui des *Khates* ou *Khates*, qui conquièrent l'Egypte, d'où ils revinrent en Asie Mineure occuper, pendant plus de mille ans, le pays qui sépare l'Oronte de l'Euphrate. Délogués par les Perses, ils retournèrent dans les Gaules, où ils colonisèrent la Gallia comata. Il paraît, cependant, qu'il en était resté en Asie Mineure et qu'ils formaient toujours la race dominante, car Mithridate, de même que les chefs gaulois de son temps, porte, comme eux, une insurante chevelure en coup de vent. Il avait donc la prétention d'être un Caton de race gauloise, et non un Perses, car celui-ci n'allait jamais que la tête couverte d'une mitre à contre-montre, qui ne laissait rien voir de leur chevelure. Tel est Téroas, son grand-père.

Mithridate n'était ni de race persane, ni de race grecque, ni de race latine, il se targuait d'être de la même race, au moins par sa mère qui était une Caton, et il ne pouvait pas songer, comme le dit M. Th. Reinach, à faire eunuques. C'était un grand et fécond latin. Au milieu des peuples qui l'entouraient ne s'y sentait prêt, pas même les Américains qui l'entouraient même de ses ennemis. Le seul homme et l'indivisible résurgence de Cambyses et de ses successeurs, à l'époque de l'ère, chez les Grecs d'Asie, des autophiles qui duraient encore. Ces détails de costume et de costume sont donc très importants.

## III

Il peut paraître singulier qu'avec un courage à toute épreuve et l'assistance de généraux du plus haut mérite, le roi de Pont n'ait jamais remporté sur les Romains que des demi-victoires, pendant que les barbares d'outre-Rhin anéantissaient complètement les armées de la république. Au premier abord on serait tenté d'attribuer ce résultat à la lâcheté asiatique, tandis que ce fut, au contraire, la faute du courage personnel de Mithridate. On le vit, au milieu d'une bataille sur l'Éuphrate, s'élançant sur les Romains vainqueurs, à la tête de huit cents chevaux, dont cinq cents périrent dans la mêlée. Certes, Murex n'a jamais fait mieux, mais il était guidé par un Napoléon, et le monarque pontique n'était qu'un Mitral. Tout brillant général de cavalerie qu'il était, il ne comprenait pas que le rôle de cette arme est surtout de combattre en fuyant. Les archers avaient cependant inauguré déjà cette tactique qui fut si fatale aux armées romaines et porta la puissance arabe jusqu'au cœur des Gaules. Le seulement la cavalerie légère fut renforcée par la grosse cavalerie gauloise. Mais la grosse cavalerie n'est pas faite pour combattre l'infanterie. Celle-ci redoute infiniment plus de légers cavaliers qui la harcèlent et lui coupent les vivres.

Or, à cette époque, les cavaliers asiatiques étaient bardés de fer, ce qui les rendait très redoutables aux autres cavaliers; mais les soldats romains s'en garantissaient très aisément à l'aide de chevaux de frise qu'ils plaçaient sur leur front de bataille, tandis que ces obstacles ne les protégeaient point contre les flèches empoisonnées que les cavaliers parthes leur décochaient en fuyant. Le roi arménien Tigrane, qui était beaucoup moins hardi que son beau-père Mithridate, fit beaucoup de mal aux Romains en les harcelant sans accepter de bataille rangée. Si ces deux princes avaient été dotés du génie militaire d'un Napoléon, ils auraient systématisé cette tactique, qui convenait admirablement aux éléments militaires dont ils disposaient, et, en peu de temps, ils se seraient débarrassés des armées romaines avec d'autant plus de facilité qu'elles n'é-

taient donnés aux consuls avant de charger. Quand il fallut venger les quatre-vingt mille résidents romains massacrés par ordre de Mithridate, c'était à Lucius Sylla que revenait de droit celui de l'expédition. Mais un plébiscite révolutionnaire le conféra à Marius, et Sylla dut se réfugier au sein de l'armée qu'il avait commencée à réunir à Nales. Lorsque les envoyés de Marius se présentèrent pour prendre possession des faisceaux, insignes de la dignité prétorienne, ils furent massacrés par les soldats de son compétiteur, qui n'eurent pas gens à craindre d'autres le pillage de l'Asie. Mais le chef du parti patricien ne se contenta pas de cela. En dépit des lois qui interdisaient le sol de la cité romaine à toute force armée, il marcha sur Rome et mit Marius en fuite. Une réaction démocratique l'ayant forcé une seconde fois à se réfugier dans son camp, il embarqua à la hâte les six légions qu'il avait réunies à Capoue (87 av. J.-C.).

Le portrait que M. Th. Reinach trace du chef du parti qu'il nomme *conservateur*, n'a pas la vigueur de celui de l'historien anglais Froude. Cela tient sans doute à ce que le parti patricien, dont Sylla était le chef, ressemblait beaucoup plus aux  *Tories*  d'Angleterre, qu'aux  *jules conservateurs*  de M. Th. Reinach, et que Sylla est un caractère véritablement britannique. Je dis britannique non anglo-saxon, parce que la noblesse britannique est normande et non saxonne. Les patriciens romains descendaient des bandes gauloises venues du Pave, qui avaient aidé Romulus à s'approprier l'ancienne nécropole de la ville de Curus. Les Normands et les Bretons qui accompagnèrent Guillaume le Rôlard étaient aussi des Gaulois et des bandes, parmi lesquels figurait une bonne partie des descendants des Bretons expulsés d'Angleterre par les Saxons. Rien n'était donc moins aristocratique que les aventuriers de Romulus ou ceux de Guillaume le Rôlard, et cependant, c'est de ces gens de sac et de corde que sont venues les deux plus fortes aristocraties du monde, avec cette différence toutefois qu'un lord anglais d'aujourd'hui est bien peu de chose à côté un patricien romain du temps de Sylla.

Ce personnage avait alors cinquante ans. Il était d'origine

taient pas organisées à cette époque pour soutenir des guerres tant soit peu prolongées. Elles frappaient de grands coups à la prussienne et se débandaient en suite, car les soldats n'étaient engagés que pour une campagne. Au lieu de cela, Mithridate voulut adopter la tactique romaine et faire commander ses troupes par des transfuges romains. Or, il est à remarquer qu'aucun de ces transfuges n'eut de véritables talents militaires au service du monarque asiatique, et qu'il en est de même de tous les transfuges. Les généraux romains utilisaient arbitrairement, au contraire, leurs auxiliaires orientaux, notamment la cavalerie galate qui suppléait la leur, car elle était mauvaise, qu'ils n'en emmenaient point dans leurs expéditions, préférant avoir recours à des mercenaires. Cette infériorité ne les empêchait point de posséder des généraux de cavalerie tout à fait supérieurs, tels que le furent Sylla et César. On s'est étonné de la variété et de la solidité de connaissances que possédaient les patriciens romains. Rien de ce qui peut servir à un dominateur d'hommes ne leur était étranger.

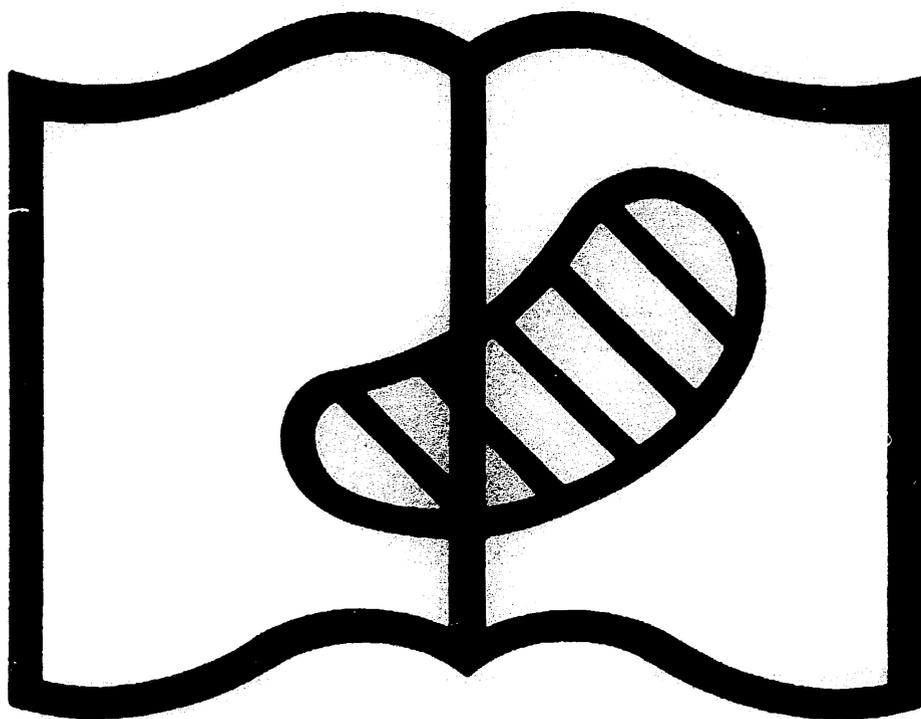
Quant au soldat romain, c'était avant tout ce que l'on nomme aujourd'hui un *dérouillé*, mais surtout un mercenaire. Toute arme de guerre était interdite dans les limites du territoire de la cité romaine. Dans les séditions populaires on ne se servait que de bâtons, et l'on sait que César fut poignardé par les sénateurs avec les styles dont ils se servaient pour écrire sur leurs tablettes de cire. La république ne possédait donc aucune force armée permanente en dehors des six légions qui accompagnaient chaque préteur. Les Romains étaient bien partagés en centuries organisées civilement et militairement, qui devaient le service militaire lorsque le sol de la cité était menacé et que la patrie avait été proclamée en danger; mais cette patrie ne s'étendait point au delà de ces étroites limites, et les conquêtes de Rome, même les plus voisines, n'en faisaient point partie.

Lorsqu'il s'agissait de défendre les conquêtes ou de les étendre, il fallait lever des armées uniquement composées de volontaires attirés par l'appât de la solde, du pillage et des distributions de terres prises aux vaincus. Les grands com-



royale, comme un certain nombre de patriciens, notamment Cicéron, descendant des rois de Curus, et César, qui se targuaient d'appartenir à la vieille dynastie troienne. Il avait débuté comme lieutenant de Marius, un fils de paysan, bon militaire, mais mauvais politicien. Malgré son illustre naissance, il avait fait lentement son chemin dans les honneurs, parce qu'il n'en savait aussi peu que des riches. C'était un débattant et un homme de plaisir, fanatique de ce qu'on nomme aujourd'hui le *liberal*, et de la société des hommes de théâtre. Au physique, un Anglais moderne, avec des cheveux blonds, des yeux bleus et durs, le teint blanc, mais parsemé de rougeurs, qui le faisaient comparer à une tige saupoudrée de farine; en somme, un masque terrible, ayant le coup de celui de M. de Bismarck, avec plus de dureté. C'était, en effet, le type dominant d'un caractère qui ressemblait ou ne peut plus complètement celui de l'aristocratie romaine. C'était dur jusque dans la clémence et professait pour ses ennemis un mépris tout à fait britannique. M. Th. Reinach prétend qu'il n'eut ni grandes idées, ni passions bien profondes. Je ne sais pas de son avis. Sylla avait le terrible bon sens de M. de Bismarck; il pérorait toutes les légendes; il se moquait des hommes et du pouvoir. Le patriotisme pour lui n'était qu'une duperie; il n'avait qu'une seule passion, mais une passion à laquelle il immolait tout le reste dès qu'elle était en jeu: la prépondérance de sa classe. C'était d'autant plus étrange de sa part, qu'il ne s'abusait point sur sa dévotion irrémédiable; mais il croyait de son devoir de tout faire pour la remettre debout, et il le fit.

Disciple de Marius au point de vue militaire, il était bien supérieur à son maître, qui lui devait la plus grande partie de ses succès. Obligé à la plébe, il était l'idole du soldat, parce qu'il lui demandait tout avant la bataille et lui accordait tout lorsqu'il était victorieux. Ce fut lui qui donna à la soldat romain moderne, et standard hardi, discipliné et vaillant de son général, sans parler et ne respectant rien en dehors de la hiérarchie militaire. En définitive, Sylla avait ouvert la marche par laquelle César devait passer.



Original illisible  
**NF Z 43-120-10**

vaincre

Il fallait un caractère aussi durement trempé que celui de Sylla pour venir à bout d'un ennemi tel que Mithridate, pendant que lui-même était persécuté à Rome. Il n'emmenait d'Italie que les trente mille hommes d'infanterie et quelques cavaliers. Vivres, argent, cavalerie, il fallait tout se procurer sur le pays à conquérir. Mais les légions romaines s'étaient acquies un tel renom que, dès le début des opérations, Archélaüs, le très habile général grec qui commandait l'armée pontique, et son collègue Aristion, renoncèrent à tenir la campagne pour s'enfermer, le premier dans Athènes, le second dans le Pirée, où ils devaient attendre les secours qui s'acheminaient à travers la Thrace et la Macédoine.

Le siège de ces deux places est une des parties les plus intéressantes et les plus colorées du livre de M. Th. Reinach. Les ingénieurs grecs de cette époque possédaient des engins d'attaque et de défense qui ne le cédaient pas de beaucoup à ceux du commencement de ce siècle. Les balistes et les catapultes ne portaient pas beaucoup moins loin que l'artillerie à âme lisse, mais elles n'avaient pas la même force de pénétration, et elles étaient beaucoup plus encombrantes, de sorte qu'on ne les construisait que sur place. La force de pénétration de l'ancienne artillerie, quoique bien en deçà de celle en comparaison de l'artillerie rayée, a forcé les assaillants de s'enfermer dans des tranchées en zigzag. Ces tranchées étaient remplacées, chez les anciens, par des chaussées qui devaient atteindre le sommet des remparts. Pour protéger ces travaux et pour les détruire, on se servait de tours de bois que les ingénieurs grecs savaient rendre incombustibles en les imbibant d'huile. L'art des mines était très avancé; à défaut de poudre à canon, on les remplissait de combustibles qui causaient de vastes éboulements.

Archélaüs se défendait avec autant d'habileté que d'énergie, de sorte qu'au bout de six mois Sylla se trouvait dans la situation la plus critique. Il n'avait pas de renfort à espérer de Rome, bien au contraire; Marius, appelé par son ami, le consul Cincus, y était rentré pour la mettre à feu et à sang. Il songeait à supplanter Sylla dans son commandement, lorsqu'il

fut surpris par la mort, mais son parti était resté maître de la cité et s'apprêtait à proscrire le dernier espoir du parti-tyr. Il fut déclaré ennemi public; sa maison de ville et ses villas furent rasées. Sa femme Metella fut forcée de se réfugier dans son camp, avec ses enfants et les chefs du parti patriote. Lui-même n'était plus qu'un condottiere hors la loi, auquel il ne restait que le dévouement de ses légions et surtout leur foi en sa fortune. Il était donc condamné à vaincre promptement ou à périr misérablement.

Aussi reprit-il vigoureusement les opérations à la fin de l'hiver et, grâce à l'impératrice d'Aristion, il s'empara d'Athènes par surprise. Peu s'en fallut que cette ville ne subit le sort de Carthage et de Corinthe. Quelques réfugiés athéniens implorèrent sa grâce. Sylla se fit longtemps prier et répondit en montrant qu'il accordait aux morts la grâce des vivants. Des vivants, il n'en restait guère; la moitié de la population libre avait péri, le reste fut pillé à outrance. L'imbécile Aristion s'était réfugié dans l'Acropole. Archélaüs, à découvert de ce côté, fut délogé du Pirée après une héroïque résistance; mais il avait pour dernière retraite la forteresse de Murechic, où il était en relation avec sa flotte qui était maîtresse de la mer.

Sylla se consola de son impuissance en détruisant de fond en comble le port du Pirée et son magnifique arsenal, un des plus beaux de l'antiquité. Désormais, il pouvait disposer de toutes les forces immobilisées par ce double blocus, et les Pontiques avaient perdu avec Athènes leur base d'opérations.

En ce moment, le jeune Ariarathé, le fils de Mithridate qui commandait l'armée de secours, fut empoisonné par ordre de son père, exaspéré de son inaction. Il fut remplacé par le grec Taxile qui invita Archélaüs à abandonner Murechic pour le rejoindre avec ce qui lui restait de troupes. L'habile général n'était pas de cet avis; il aurait voulu traîner la guerre en longueur et réduire Sylla par la famine à l'aide de la nombreuse cavalerie pontique. Ce fut précisément cette crainte qui décida le général romain à brusquer le dévouement et il se dirigea vers le nord. Son départ fit cesser les hésitations

vaincre

d'Archélaüs qui s'empressa de rejoindre Taxile aux Thermopyles.

Au lieu de s'appuyer à ce ravin, les Pontiques auraient dû déployer leur nombreuse et excellente cavalerie dans la plaine. Sylla profita de cette faute pour occuper une position très forte sur la colline de Philoboulos. Il n'avait que quinze mille fantassins et quinze cents chevaux à opposer à septante mille Pontiques. Les légionnaires effrayés n'osant sortir de leurs retranchements, il leur fit prendre la place pour les renfermer. Au bout de trois jours, ses hommes eurent assez de ce travail d'esclaves, et s'étant familiarisés avec la vue de l'ennemi, ils demeurèrent à combattre.

Sylla profita de ces bonnes dispositions pour occuper de deux positions qui mettaient les Asiatiques dans la nécessité de lui passer sur le corps. C'était des troupes de nouvelle formation; aussi Archélaüs, malgré la supériorité du nombre, voulait battre en retraite. Sylla ne le lui permit pas; il l'attaqua sur toute la ligne, près de Chéronée.

Archélaüs prit à la tête les meilleures dispositions possibles. Il plaça la phalange macédonienne au centre; derrière elle, les transfuges italiens et les cohortes armées à la romaine; au troisième rang, les frondeurs et les troupes légères. La cavalerie, très nombreuse, fut répartie sur les deux ailes, les chariots armés de faux en première ligne.

La charge de ces engins de guerre démodés fit un fracas complet. Les Romains les attendaient en s'abaissant derrière leurs trébuchets ou gros chevaux de frise, et les criblèrent de traits. Ceux qui échappèrent vivrent à moitié dans la plaine macédonienne, que les légionnaires atteignirent rapidement.

C'était un corps de seize mille hommes, composé presque entièrement de romains. Il était formé en bataillons entrecroisés par files de huit rangs; entre les uns contre les autres. Les arriérés ou bagages placés des derniers dépassaient les premiers de cinquante pas. La phalange macédonienne avait été inventée pour arrêter l'élan de la cavalerie perse et elle remplissait admirablement cet office, car aucun choc ne pouvait ébranler ces mu-

railles vivantes; mais contre l'infanterie, c'était tout autre chose.

Rien n'était plus facile à des soldats romains, nelliges et armés d'un court poignard, que de se glisser sous les longues piques macédoniennes et d'aller égarer à bras le corps des gens tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'ils ne pouvaient pas se mouvoir. Sous ce rapport, la bataille de Chéronée ressemble beaucoup à celle de Sempach. La phalange macédonienne ne se défendait pas mieux contre les armes de trait; aussi, après une résistance très honorable pour des romains, elle finit par être rompue. Archélaüs se servit très habilement de sa cavalerie; il coupa au instant Sylla de la sienne et faillit l'entourer. Mais à force d'énergie, le Romain se débarrassa et finit par rebouter les escadrons d'Archélaüs. Les fuyards se sauvèrent d'un bon camp où les Romains entrèrent avec eux et les massacrèrent. Sylla, qui eut-il démesurément ses bulles, prétendait n'avoir perdu que quatre hommes et en avoir égaré dix mille. C'était évidemment une de ses manœuvres habituelles, car le brave Archélaüs possédait encore des forces assez respectables pour avoir pu opérer sa retraite sur Chalcis avec l'aide de ses troupes, d'est-à-dire sa cavalerie. Mais l'effet moral était produit; la tactique qui avait fait la fortune d'Alexandre avait été la ruine de celle de Mithridate. Au lieu de chercher à perfectionner sa cavalerie, il ne songea plus qu'à réorganiser une infanterie à la romaine, avec des éléments qui n'étaient pas romains. Ce fut en quoi il se montra homme de guerre des plus intelligents. Un véritable génie militaire est celui qui sait tirer le meilleur parti des éléments dont il dispose, en les mettant suivant leurs aptitudes naturelles. Le Murat qu'il y avait en lui ne pouvait se résigner à la tactique perse, combattre en fuyant, aussi fut-il encore plus facilement vaincu avec ses petits chariots, même lorsqu'ils étaient commandés par des officiers romains. Si Archélaüs avait eu sa liberté d'action, en évitant tout engagement, il aurait affamé Sylla en quelques semaines, et l'aurait forcé à se combattre. On voit, malgré toute sa prudence, combien il était loin d'être de poursuivre la campagne, et il dut se hâter à piller la Grèce avec cette méthode toute hellénique dont il avait le



Il fallait un caractère aussi durement trempé que celui de Sylla pour venir à bout d'un ennemi tel que Mithridate, pendant que lui-même était proscrit à Rome. Il n'emmenait d'Italie que les trente mille hommes d'infanterie et quelques cavaliers. Vivres, argent, cavalerie, il fallait tout se procurer sur le pays à conquérir. Mais les légions romaines s'étaient acquies un tel renom que, dès le début des opérations, Archélaus, le très habile général grec qui commandait l'armée pontique, et son collègue Aristion, renoncèrent à tenir la campagne pour s'enfermer, le premier dans Athènes, le second dans le Pirée, où ils devaient attendre les secours qui s'acheminaient à travers la Thrace et la Macédoine.

Le siège de ces deux places est une des parties les plus intéressantes et les plus colorées du livre de M. Th. Reinach. Les ingénieurs grecs de cette époque possédaient des engins d'attaque et de défense qui ne le cédaient pas de beaucoup à ceux du commencement de ce siècle. Les balistes et les catapultes ne portaient pas beaucoup moins loin que l'artillerie à âme lisse, mais elles n'avaient pas la même force de pénétration, et elles étaient beaucoup plus encombrantes, de sorte qu'on ne les construisait que sur place. La force de pénétration de l'ancienne artillerie, quoique bien peu de chose en comparaison de l'artillerie rayée, a servi les assaillants de s'enfermer dans des tranchées en zigzag. Ces tranchées étaient remplacées, chez les anciens, par des chaussees qui devaient atteindre le sommet des remparts. Pour protéger ces travaux et pour les détruire, on se servait de tours de bois que les ingénieurs grecs savaient rendre incombustibles en les imbibant d'huile. L'art des mines était très avancé; à défaut de poudre à canon, on les remplissait de combustibles qui causaient de vastes éboulements.

Archélaus se défendit avec autant d'habileté que d'énergie, de sorte qu'au bout de six mois Sylla se trouvait dans la situation la plus critique. Il n'avait pas de renfort à espérer de Rome, bien au contraire; Marius, appelé par son ami, le consul Cincus, y était resté pour la mettre à feu et à sang. Il songeait à supplanter Sylla dans son commandement, lorsqu'il

fut surpris par la mort, mais son parti était resté maître de la cité et s'appretait à proscrire le dernier espoir du parti grec. Il fut déclaré ennemi public; sa maison de ville et ses villas furent rasées. Sa femme Metella fut forcée de se réfugier dans son camp, avec ses enfants, et les chefs du parti patriote. Lui-même n'était plus qu'un condottiere hors la loi, auquel il ne restait que le dévouement de ses légions, et surtout leur foi en sa fortune. Il était donc condamné à vaincre promptement ou à périr misérablement.

Aussi reprit-il vigoureusement les opérations à la fin de l'hiver et, grâce à l'impétuosité d'Aristion, il s'empara d'Athènes par surprise. Peu s'en fallut que cette ville ne subit le sort de Carthage et de Corinthe. Quelques réfugiés athéniens implorèrent sa grâce. Sylla se fit longtemps prier et répondit en maugréant qu'il accordait aux morts la grâce de s'éviter. Des vivants, il n'en restait guère; la moitié de la population libre avait péri, le reste fut pillé à outrance. L'impétueux Aristion s'était réfugié dans l'Acropole. Archélaus, à découvert de ce côté, fut délogé du Pirée après une héroïque résistance; mais il avait pour dernière retraite la forteresse de Munychie, où il était en relation avec sa flotte qui était maîtresse de la mer.

Sylla se consola de son impuissance en détruisant de fond en comble le port du Pirée et son magnifique arsenal, un des plus beaux de l'antiquité. Désormais, il pouvait disposer de toutes les forces immobilisées par ce double blocus, et les Pontiques avaient perdu avec Athènes leur base d'opérations.

En ce moment, le jeune Ariarthe, le fils de Mithridate qui commandait l'armée de secours, fut enlevé par ordre de son père, excusé de son incapacité. Il fut remplacé par le Grec Taxile qui invita Archélaus à abandonner Munychie pour le rejoindre avec ce qui lui restait de troupes. L'habile général n'était pas de cet avis; il aurait voulu traiter la guerre en longueur et réduire Sylla par la famine à l'aide de la nombreuse cavalerie pontique. Ce fut précisément cette crainte qui décida le général romain à brusquer le dénouement et il se dirigea vers le nord. Son départ fit cesser les hésitations

d'Archélaus qui s'empressa de rejoindre Taxile aux Thermopyles.

Au lieu de s'appuyer à ce ravin, les Pontiques auraient dû déployer leur nombreuse et excellente cavalerie dans la plaine. Sylla profita de cette faute pour occuper une position très forte sur la colline de Philobotas. Il n'avait que quinze mille fantassins et quinze cents chevaux à opposer à soixante mille Pontiques. Les légionnaires effrayés n'eurent pas le temps de leurs retranchements, il leur fit prendre la pioche pour les renforcer. Au bout de trois jours, ses hommes eurent assez de ce travail d'éclaireur, et s'étant familiarisés avec la vue de l'ennemi, ils demandèrent à combattre.

Sylla profita de ces bonnes dispositions pour s'emparer de deux positions qui mettaient les Asiatiques dans la nécessité de lui passer sur le corps. C'étaient des troupes de nouvelle formation; aussi Archélaus, malgré la supériorité du nombre, voulut battre en retraite. Sylla ne le lui permit pas; il l'attaqua sur toute la ligne, près de Chéronée.

Archélaus prit à la tête les meilleures dispositions possibles. Il plaça la phalange macédonienne au centre; derrière elle, les transfuges italiens et les escadrons armés à la romaine; au troisième rang, les frondeurs et les troupes légères. La cavalerie, très nombreuse, fut répartie sur les deux ailes, les chariots armés de faux en première ligne.

La charge de ces escadrons de guerre démolit fit un flacon complet. Les Romains les attendaient en couloir derrière leurs tribuns et sous leurs arcs de frise, et les criblèrent de traits. Ceux qui échappèrent vivants furent le désordre dans la phalange macédonienne, que les légionnaires attaquèrent résolument.

C'était un corps de seize mille hommes, composé presque entièrement de recrues. Il fut formé en bataillons carrés, par files de huit rangs, derrière les arcs contre les arcs. Les arcs ou longues piques des derniers dépassaient les autres de premiers. La phalange macédonienne avait été inventée pour arrêter l'élan de la cavalerie perse et elle complétement adouci-ment est elle, car aucun chose ne pouvait ébranler ces ma-

trilles vivantes; mais contre l'infanterie, c'était tout autre chose. Rien n'était plus facile à des soldats romains, nus et armés d'un court poignard, que de se glisser sous les longues piques macédoniennes et d'aller égarer à bras le corps des gens tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'ils ne pouvaient pas se mouvoir. Sous ce rapport, la bataille de Chéronée ressemble beaucoup à celle de Samoloch. La phalange macédonienne ne se défendait pas mieux contre les armes de traits; aussi, après une résistance très honorable pour des recrues, elle fut par être rompue. Archélaus se servit très habilement de sa cavalerie; il coupa au instant Sylla de la sienne et faillit l'entourer. Mais à force d'énergie, le Romain se dévra et fut par refouler les escadrons d'Archélaus. Les fuyards se sauvèrent dans leur camp où les Romains entrèrent avec eux et les massacrèrent. Sylla, qui eut-il démontré ses habiletés, prétendait n'avoir perdu que quatorze hommes et en avoir égaré dix mille. C'était évidemment une de ses exagérées habiletés, car le brave Archélaus possédait encore des forces assez respectables pour avoir pu opérer sa retraite sur Chéronée avec l'éélite de ses troupes, c'est-à-dire sa cavalerie. Mais l'effet moral était produit; la tactique qui avait fait la fortune d'Alexandre avait été la ruine de celle de Mithridate. Au lieu de chercher à perfectionner sa cavalerie, il ne songea plus qu'à réorganiser une infanterie à la romaine, avec des éléments qui n'étaient pas romains. Ce fut en quoi il se montra homme de guerre de plus médiocres. Un véritable génie militaire est celui qui sait tirer le meilleur parti des éléments dont il dispose, ou les utilisant suivant leurs aptitudes naturelles. Le Marat qu'il avait en lui ne pouvait se résigner à la tactique parthe, combattre en fuyant, aussi fut-il encore plus facilement vaincu avec ses peu nombreuses troupes, même lorsqu'elles étaient commandées par des officiers romains. Si Archélaus avait eu sa liberté d'action, en évitant tout engagement, il aurait affamé Sylla et peut-être même, et c'est fort à se souhaiter. Du reste, malgré toute sa persévérance, celui-ci était hors d'état de poursuivre la campagne, et il dut se hâter à jeter la Grèce avec cette méthode toute britannique dont il avait le



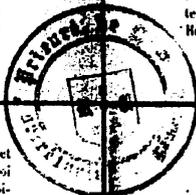
et la chasse et la pêche n'étaient pour eux qu'une occupation seigneuriale. Quant à la piraterie de terre et de mer, c'était leur façon de se procurer ce qui leur manquait, c'est-à-dire des produits manufacturés, car leur industrie se bornait à une orfèvrerie et à des armes fabriquées avec beaucoup de soin et de goût, remarquables par l'emploi de cette ornementation géométrique que les Argonautes avaient introduite dans les Gaules, et que M. Bapst a retrouvée chez les Francs du Danube. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces sauvages, malgré la diversité de leurs dialectes, se sont toujours réclamés d'une origine gauloise, et que leur noblesse a été renforcée, au moyen âge, de familles françaises qui ont conservé leurs noms et leurs armes. Celle à laquelle appartenait Nourik-Ray se nommait *Kerand-dur*, prononciation tcherkesse du français *grand-dur*. Ceux qui ont fait tant de mal aux Russes, dans la dernière campagne du Danube, étaient commandés par un noble du nom de Le Marchand. Sans cela, rien n'aurait changé chez eux avant la conquête russe, et leurs coutumes étaient toujours des *bonnes coutumes*, relevées aux deux extrémités de façon à former un crois-cant dont elles ont pris le nom. Il n'y a pas longtemps qu'il ne faisait pas bon de passer à leur portée, car, dans ces vingt-cinq dernières années, l'Asie a plus changé que pendant les vingt-cinq siècles qui nous ont précédés. Ils se divisaient, à partir du II<sup>e</sup> siècle chrétien, en Acheïens (pauvres), Hétérogènes (troublers) et Suanes (porteurs). Tous ces noms sont *grecs* donnés par des Grecs; nous ignorons ceux qu'ils se donnaient eux-mêmes. Ils étaient désignés déjà par celui de *Cercètes*, d'où vient Tcherkesses. Le lieu de Nourik-Ray que ce mot n'a aucune signification dans leurs dialectes. C'est le grec *ber blanc*, tête chevelue. En effet, au siècle dernier, les cavaliers tcherkesses se laissent encore nus jusqu'à la ceinture, comme les cavaliers khètes de Scythie et les cavaliers celtes de Clovie, et, de même qu'eux, ils n'avaient d'autre coiffure que leur longue chevelure rousse et flottante, pendant que tous les autres Asiatiques rasent leurs cheveux et abritent leurs têtes sous d'épais turbans ou des bonnets de peau de mouton. Les Tcherkesses se raillent au-

jourd'hui comme les autres; mais ils n'ont jamais rasé leurs cheveux, ce qui est la meilleure preuve qu'ils puisent donner de leur origine gauloise.

Plus à l'est se trouvaient deux peuples un peu moins sauvages, qui ont eu de nombreux rapports avec nous. Les Albains, au moyen âge, ont fourni des cavaliers célèbres sous le nom de Strabats ou Albains, qui, organisés en Asie, ont fini par donner leur nom à une partie de l'Italie; ceux-là se réclamaient encore de leur origine gauloise, et n'ont cessé de fleurir dans les armées françaises jusqu'au dix-septième siècle. Les autres étaient les Iléres, qui paraissent bien être les ancêtres de ceux de l'Espagne, où, quoi qu'on dise, ils ne semblent pas anciens. Ils y sont venus, avec les expéditions aragonaises, par la voie du Danube, et probablement à titre de mercenaires, car leur langue n'a jamais été écrite avant l'adoption du christianisme, ce qui indique qu'ils étaient de l'étranger grec ou arménien, comme le prouvent d'ailleurs les noms de leurs divinités. Parmi tous ces peuples barbares du bassin de la mer Noire, les Scandinaves et les Saxons étaient les seuls qui, probablement à cause de leur éloignement, s'étaient appropriés l'écriture caligraphique pour l'adapter à leur propre langue, et il en avait été de même des Ariens de l'Inde. Ceux qui étaient plus près du foyer de la civilisation préféraient écrire en grec ou en phénicien. Tel était le cas de toute l'Asie Mineure.

Ces barbares ne se trouvaient pas sur la route des grandes invasions asiatiques, qui passaient par les défilés du col de Dardel, comme le font encore les Russes. Personne ne les avait donc soumis; ils avaient même défait une armée qui leur avait été expédiée par Mithridate au temps de sa puissance. Il fallait, maintenant, passer avec ses troupes, sans autre escorte qu'une poignée de transfuges romains et de mercenaires, restés fidèles à sa fortune.

La petite armée, conduite par un chef presque septuagénaire, partit de Dioscurias et traversa, de droite et de force, le territoire des Suanes et des Cercètes, voisins de cette ville. Les Hétérogènes lui firent bon accueil. A partir de là, la montagne



secrète. Il lui fallut, malgré ses deux victoires de Chéronée et d'Orhomenos, accorder des conditions plus qu'honorables au roi de Pont, et il retourna dans Rome pour la traiter aussi impitoyablement qu'Athènes. Puis, quand il eut concentré tous les pouvoirs entre les mains du Sénat, il renoua brusquement la dictature et se retira dans sa villa de Pozzuolo, où il consacra ses dernières années à la littérature et aux plaisirs, sans s'inquiéter de toutes les haines qu'il avait accumulées sur sa tête. C'est cette haute philosophie qui le distingue des César et des Cromwell dont il se rapproche sous tant de rapports. Plus sérieux que Mithridate, il lui ressemblait en un point : un courage personnel qui ne se démentit jamais.

IV

En ce moment, Mithridate était âgé de quarante-sept ans. Son règne devait se prolonger encore pendant près d'un quart de siècle; mais sa fortune glissait sur une pente fatale qu'elle ne devait jamais remonter. Sylla, pressé de retourner à Rome, lui avait accordé des conditions tout à fait insulées de la part des Romains, si l'on songe qu'il avait à venger le massacre de quatre-vingt mille pour la moins de ses compatriotes; mais le roi ne resta pas longtemps en paix et envahit les provinces de l'Asie Mineure, avec l'aide de son gendre Tigrane. Il dut encore reculer d'avant Lucullus, puis devant Pompée, qui le défait complètement sur l'Euphrate. Son gendre Tigrane lui ferma ses portes. Ce fut alors que, pour gagner le seul refuge qui lui restait, ses possessions au nord du Pont-Euxin, il accomplit cette ambassade retruite qui n'est pas moins intéressante que celle des Dix-Mille.

Il s'agissait pour cela de se glisser le long de la chaîne du Caucase, jusqu'à la mer d'Azof. Avant d'être conquis par les Russes, il y a un quart de siècle, ce pays était encore dans le même état de barbarie que du temps de Mithridate. Dans la ville de Dioscurias, qui servait d'emporium à ces montagnes, on parlait plus de vingt-cinq dialectes, et on employait plus de trois cents interprètes. En 1860, ayant retrouvé à Naples un prince tcherkesse du nom de Nourik-Ray, que j'avais

connu en Orient, je l'accompagnai chez Alexandre Dumas, qui occupait alors le palais de Châtillon avec toute une bande de joyeux gentilshommes. Parmi eux se trouvait le major hongrois Elhardt, qui avait commandé une expédition en Circassie pour le compte de Nourik-Ray, et voulait le présenter au maître du logis. Celui-ci avait un talot circassien dont le costume étrange faisait le bonheur des Napolitains. C'était, croyait l'illustre écrivain, un interprète tout trouvé. Il le fit chercher partout et on l'amena légèrement gris. Mis en présence, les deux Tcherkesses essayèrent vainement de s'entendre. Celui d'Alexandre Dumas était un *homme blanc*; le prince Nourik-Ray appartenait aux *hommes noirs*. D'ailleurs, leurs types ne se ressemblaient pas plus que leur langage. Le *homme blanc*, plus grand et plus massif, avait les traits un peu bouffis des Arméniens; le *prince*, plus petit, mais admirablement bien pris dans sa taille, pouvait passer pour un superbe spécimen du Grec classique. J'ai vu beaucoup de Circassiens en Orient et à Constantinople. Cette beauté que l'on croit n'appartient qu'à la classe des nobles; celle des serfs est fortement mélangée de Tartares.

Au commencement de notre ère, ces tribus, abritées par la chaîne du Caucase et échelonnées le long de la côte, passaient pour les plus barbares de l'Asie. On leur attribuait, à tort ou à raison, le cannibalisme et les sacrifices humains. Or, il est à remarquer que, de nos jours, elles sont encore accusées de cannibalisme. Il y a trente ans, c'était la même poussière de clans avec les mêmes distinctions de caste, la même absence de religion, le même fétichisme pour un chien planté dans un échoir. Faute de routes, les seigneurs, ne pouvant faire transporter chez eux les produits de leurs terres, allaient les commercer sur place avec leurs amis, ou s'installant chez leurs serfs; puis le même cortège passait chez un autre. Quoique leurs hostilités avec les Russes les eussent, disait-on, convertis à l'islamisme, ils cultivaient la vigne et vivaient exclusivement de l'élevé du porc. Aussi, parmi leurs noms anciens, trouve-t-on celui de Suanes, ou portiers, que j'avais dit M. Th. Reinach, ils vivaient grossièrement, mais largement.

et les hommes étaient trop farouches. On réunit quelques *cameras* le long de la côte, on s'y embarqua et l'on rasa le littoral pour n'être pas aperçu de la croisière romaine. Pour franchir les dernières ramifications du Corax, il fallut débarquer et culbuter quelques Achéens. Ce fut ainsi que Mithridate atteignit son royaume du Bosphore cimmérien, après cette prodigieuse retraite.

Il était en ce moment au pouvoir d'un fils rebelle, Mitharès, qui offrit vainement de se soumettre; son père le força à ne tuer, comme Pharnace le fit quelques mois plus tard pour lui-même. Les complices de sa rébellion furent au contraire traités avec indulgence, à l'exception des plus compromis. En quelques jours, le vieux roi fut solennellement affermi dans une position où Pompée n'osa pas plus le forcer qu'il n'avait osé le pousser dans sa retraite. Il préféra s'emparer des trésors renfermés dans ses nombreuses *gazophylakes*; l'une d'elles fut livrée par la reine Stratonice, après avoir stipulé sa liberté pour elle et son fils Xipharès. Malheureusement, celui-ci tomba entre les mains de son père, qui vengea sur lui la trahison de sa mère.

Pendant ce temps, Pompée tenait, à Amisus, un congrès de rois auxquels il distribuait les États de Mithridate. Parmi les mieux partagés, furent le tétrarque des Tolistobolens, Bétolarus, et son gendre Brogiarus, tétrarque des Troemes. Ces Gaulois, fils de ceux qui avaient rasé Rome, ne contribuèrent pas peu, par la fuite de Mithridate, à lui épargner une nouvelle mésaventure. Le roi de Pont ne pouvait donc pas compter sur eux dans la nouvelle tentative qu'il préparait, et c'était, dans toute l'Asie Mineure, le seul élément militaire d'une valeur supérieure. D'ailleurs, en ce moment, la flotte de Servilius était maîtresse de la mer Noire et lui coupait toute communication avec ses anciens États.

Cependant, grâce à une activité prodigieuse, Mithridate réussit à se refaire une flotte et, en enrôlant jusqu'au dernier homme et au dernier sou, en enlevant jusqu'aux esclaves, à mettre sur pied trente-six mille hommes d'élite répartis en six mille cohortes, armées et disciplinées à la

romaine. Ce corps d'infanterie, qui devait être médiocre, ne pouvait être qu'un noyau destiné à grouper autour de lui toute la cavalerie barbare qu'il devait ramasser dans la vallée du Danube, pendant que les légions de Pompée se gorgeaient d'or au fond de la Syrie.

Les cavaliers celtes parcourent constamment cette vallée en marchands et en coureurs d'aventures, et Mithridate les avait toujours soigneusement cultivés. Il n'y avait pas grand fond à faire sur les Sarmates, peuples slaves, ni sur les Cimmériens, qui allaient d'une Chersonèse à l'autre. Nous connaissons leur langue par celle de leurs survivants, les Bretons de France et d'Angleterre; c'est, après le latin, celle qui se rapproche le plus du grec. Les Francs en faisaient partie; c'étaient des populations druidiques, mais l'élément cimmérien ou celtique ne devait y figurer qu'à l'état d'aristocrates très châtiments, puisque la langue des couches inférieures, qui étaient des Germains subjugués, s'est substituée au kuir sans révolution apparente. Il en a été de même, d'ailleurs, des *celtes latines* de la Bavière et de Vienne. Celles de la Serbie, venues du midi de la France, comme les *Trojanages de Galatie*, ont conservé, au contraire, leur langue, qui est le roumain actuel. Ce dialecte latin, aujourd'hui mêlé de beaucoup de mots slaves, était donc celui de l'Aquitaine. Ce ne sont pas les légions de Trajan qui l'ont apporté sur les bords du Danube; c'était le langage des Gètes et des Thraces, connus aujourd'hui sous le nom de Valaques et Coutovalsques, que les monts Carpathes ont protégés contre les invasions du nord-est. Là où cesse cette barrière, la ligne jadis non interrompue des peuples cello-latins, qui allait du Rhin au Danube, a été forcée par les Slaves et les Hongrois, qui leur ont définitivement barré cette route pour les couper en deux tronçons destinés à ne plus se rejoindre.

C'était parmi ces Gaulois, dont les cavaliers figurent sur la colonne de Trajan, que Mithridate devait recruter la cavalerie avec laquelle il aurait exécuté la contre-partie de l'expédition d'Annibal, en franchissant les Alpes Rhétiques; l'un s'était servi des Gaulois de l'est, l'autre comptait employer ceux de

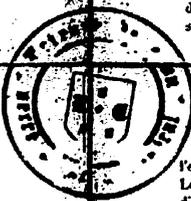
mais Rome avait la fortune pour elle, et la trahison de Pharnace la débarrassa d'un coup d'aide qui, mené vivement, pouvait réussir. Quant à cette trahison, la mort de Xipharès l'expliquait suffisamment; Mithridate n'était certainement pas le plus tendre des pères. Si le meurtrier du vieux roi eût été un homme de sa trempe, il eût exécuté le plan paternel; mais tous les fils de ce homme remarquable s'étaient montrés au-dessous du médiane. D'ailleurs sa trahison avait été payée par les Romains (63 et J.-C.).

Ce qu'il y a de curieux, c'est que le plan de Mithridate inspira probablement celui de César, qui, cette fois, le mit à exécution. Les *queyelles* de Marius et de Sylla, ou des plébéiens et des patriciens, furent, avant tout, des querelles de races et de religions, qui se terminèrent par la défaite des patriciens. Ceux-ci étaient les adorateurs de Mars Quirinus, divinité d'origine dorico-corinthienne; César et une partie de la plébe, originaire de Phrygie, adoraient la Venus phrygienne, qui avait, dit-on, épousé Anchise, aïeule des Escules.

Or, le sentiment de la race paraît avoir été beaucoup plus développé chez César que celui de la patrie, surtout d'une patrie romaine, dont il a été l'ennemi irréconciliable jusqu'au bout. Son cœur était resté en Asie.

Ce fut pour abriter les quirites qu'il se fit envoyer dans les Gaules. Il se réclama d'une origine romaine avec les Gaulois, adorateurs, comme lui, de la déesse Marica, pour leur demander de l'argent et des hommes, qu'il prit de force quand on les lui refusa. Avec les trésors et les armes des Gaulois, il marcha, à Pharsale, la Rome de Quirinus, qui ne s'en releva jamais. Le culte de la déesse devint remplacé celui de Mars, et cette révolution intime fut célébrée par les Gaulois Virgile dans son *Énéide*, un poème tout en l'honneur de la Phrygie. Mais cette victoire ne valut point à César, qui ne trouvait point Rome assez lumineuse et voulait le lui simplement la passer, comme Brennus.

On dit, rapporte l'historien anglais Lemprière, que César, qui voulait passer pour un descendant d'Évée et être, par conséquent, de race troyenne, voulait faire de Troie la capitale de



l'empire romain et y transporter le trône et le peuple romain. Les mêmes appréhensions furent entretenues pendant le règne d'Auguste et, selon les mêmes auteurs, *Cicéron d'Honore: Justin et tenacum propasit virum*, aurait été écrit pour débarrasser l'empereur de donner suite à ce barbare dessein (1).

Ce ne fut qu'un ajournement, puisque le Gaulois Constantin le mit à exécution.

Ce serait une thèse bien curieuse à étudier pour un savant qui aurait les lois de M. Th. Reinach. Elle serait la dignité de celle de Mithridate, un de ces plus beaux et les plus vivants qu'on ait publiés depuis longtemps sur la période la plus intéressante de l'histoire romaine.

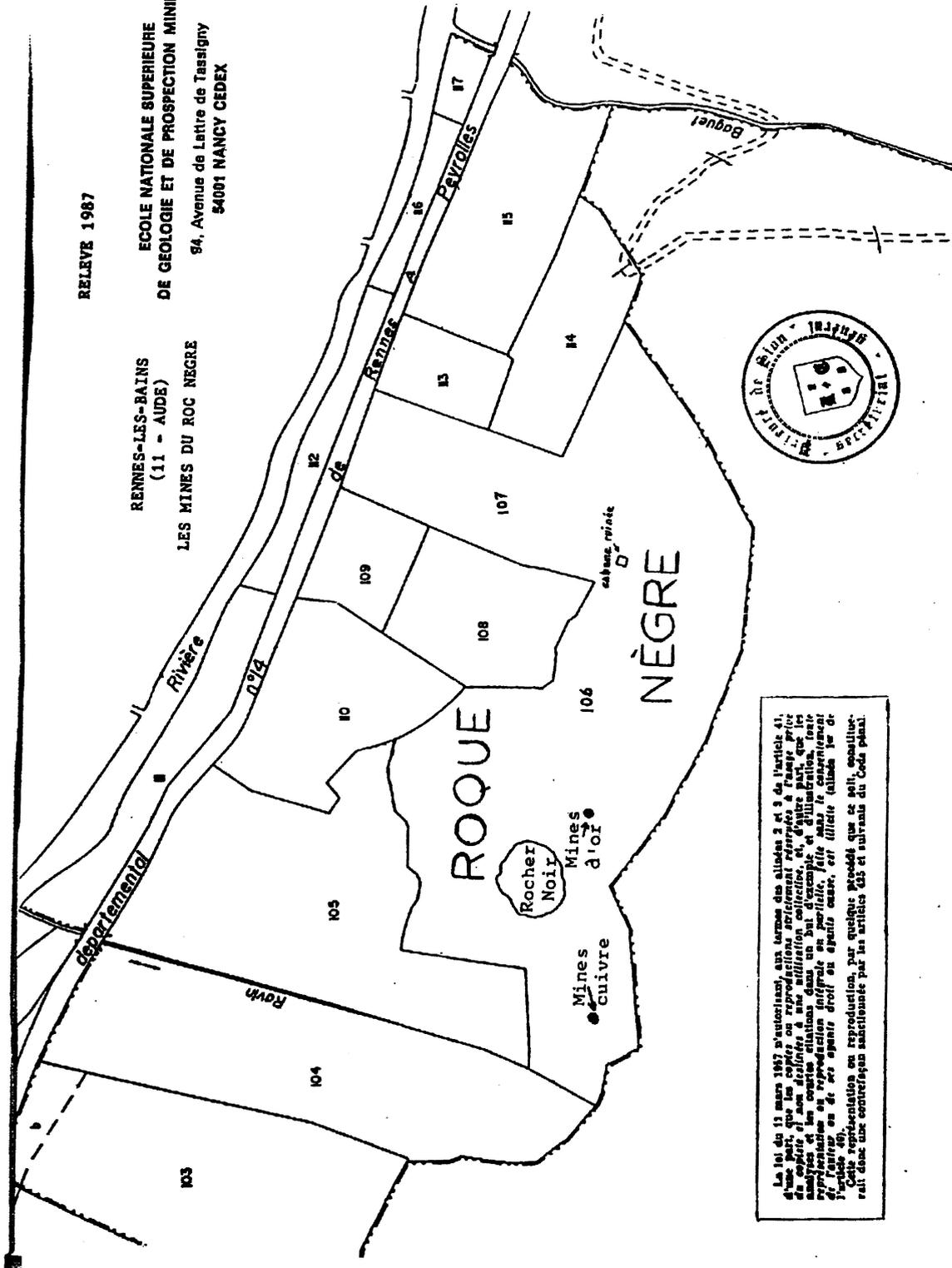
A. LEMPIÈRE.

1. *Classical Dictionary de Lemprière*, article Troas.

Ce présent document provient des archives du Prieuré de Sion, année 1879

RELEVÉ 1987

RENNES-LES-BAINS  
(11 - AUDE)  
LES MINES DU ROC NÈGRE  
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE GEOLOGIE ET DE PROSPECTION MINIERE  
94, Avenue de Letire de Tassigny  
54001 NANCY CEDEX



La loi du 13 mars 1987 s'applique, aux termes des articles 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions, réalisées sans le consentement écrit des auteurs et les comités d'édition dans un but d'exemple et d'illustration, sont autorisées en reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article 49 de la loi).

Cette reproduction ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue, sans autorisation préalable, une contrefaçon punissable par les articles 425 et suivants du Code pénal.

**SOMMAIRE:**

page n°1 Pierre PLANTARD, redevient Grand Maître  
 page n°5 Interview de P. PLANTARD par  
 page n°6 Les mensonges de Gérard de SEDE (les preuves)  
 page n°14 Dernières lettres de Philippe de CHERISEY  
 page n°19 Documents sur le Prieuré de Sion et l'association Prieuré  
 page n°26 Mithridate de GRASSET d'ORCET, méditations à faire sur Rennes et l'Abbé Boudet, texte de 1879.  
 -----  
 page n°33 Plan minier (Or et Cuivre) du ROC NÈGRE à Rennes-les-Bains.

**Nous avons lu:**

Le tome 2 - Les Archives de Rennes-le-Château de Pierre JAENAC 150 F.  
 (beaucoup de recherches, manque d'impartialité, mais à lire)  
 Editeur: Claude BOUMENDIL, 11, Rue Gutenberg, 06000 NICE -FRANCE

Rennes-le-Château de Gérard de SEDE 92 Frs ( un volume composé des  
 élucubrations de l'auteur qui se croit pontife et expert en la matière ou plutôt en toutes matières et accumule les erreurs)  
 Editeur: Robert LAFFONT à PARIS

L'Or du Diable de Jean-Nichel THIBAUX Tome 1 et 2, Roman, duquel on  
 a tiré un film du même nom. (parfois invraisemblable, mais c'est un très bon roman et un bon film par le jeu des acteurs, à lire et voir le film) Publication: OLIVIER ORBAN - prix 89 Frs.

Etudes Mérovingiennes, revue réalisée par Louis VAZART, parution bimestrielle 15 Frs (Documentations diverses, surtout sur Stenay et les mérovingiens. Louis VAZART mérite de sincères encouragements dans la poursuite de sa publication - et l'organisation du Cercle Saint Dagobert, dont il est le fondateur)  
 Editeur: Cercle Saint Dagobert, 1, Avenue Jean Jaurès 92150 SURESNES (France)

Les Cahiers de Rennes-le-Château, périodicités variables, ( souvent de très bons articles sur la question de Rennes, à suivre et à lire). Editeur: Claude BOUMENDIL, 11, Rue Gutenberg, 06000 NICE (France)

Nous venons de constituer une nouvelle organisation de diffusion, nous demandons à nos frères de nous excuser si VAINCRE leur parvient avec un peu de retard. Chaque Commanderie, Chapitre et Loge disposeront d'appareils de reproduction en couleurs pour reproduire nos publications d'après un original. La traduction sera faite directement par la Commanderie du Pays, à savoir en langue Anglaise, Allemande, Espagnole et Italienne. Le total de l'ensemble des tirage prévu est de 10.000 exemplaires. Bien entendu, il est interdit de diffuser nos publications hors du PRIEURE de SION et - "aucun exemplaire ne doit être vendu"-.

Unaniment les membres du PRIEURE ont adressé à la famille PELAT leurs témoignages de solidarité et respect, qu'ils trouvent ici les

**Remerciements de**

Monsieur Paul PELAT, secrétaire  
 Madame Fédèle PELAT, Mlle Justine et Olivier PELAT, mes filles  
 Monsieur et Mme PELAT, mes petits-enfants  
 M. et Mme JEAN PELAT, mes frères et ma belle-sœur et toute sa famille ont été sensibles aux témoignages de solidarité que leur ont adressés de nombreux amis, connus et inconnus. Ils les ont reçus comme les marques d'estime et de respect dues à la mémoire de

**Patrice PELAT**

commandeur de la Légion d'honneur, trois de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, commandeur de l'Ordre national du Mérite,

disparu le 7 mars 1989.

VAINCRE  
 110, Rue Henri Dumant, 110  
 92700 COLOMBES

Dans la prochaine publication de VAINCRE:

Victor HUGO, le véritable réalisateur des constitutions du PRIEURE de SION  
 Le Carré ROTAS  
 La dalle de l'ossuaire de RENNES le CHATEAU et la dalle verticale des HAUTPOUL

